

COMPAGNIE DU CAMBODGE Groupe [Société financière des caoutchoucs](#)

La vie économique
(*Les Annales coloniales*, 4 avril 1922)

Le Comptoir de l'industrie cotonnière* [[Boussac-Laederich-Lederlin](#)] est autorisé à céder à M. Hallet tous ses droits sur la concession provisoire sise dans la province de Thbaung-khmum [*sic*](résidence de Kompong-Cham) d'une contenance de dix-huit mille hectares, accordée à cette société par arrêté en date du 26 décembre 1919. M. Hallet devra se conformer aux clauses et aux conditions du cahier des charges en date du 9 avril 1919, enregistré à Phnom-Penh, le 4 novembre 1919, folio 98, case 8, et ne pourra généralement prétendre à plus de droits et actions que n'en avait son cédant en vertu dudit acte. [etc.]

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*Les Annales coloniales*, 19 janvier 1923)

Sous cette dénomination vient de se constituer une société au capital de 5 millions de francs en 10.000 actions de 500 francs, dont 6.000 remises à M. Adrien Hallet (Bruxelles) en représentation d'apports. Le conseil d'administration comprend M. Olivier de Rivaud (administrateur de la Financière des Caoutchoucs), M. Paul Lederlin, M. Adrien Hallet et la Compagnie générale des soies de France et de l'Indochine. Cette société a pour objet l'aménagement de terrains sis en Indochine, notamment au Cambodge, ou dans toute autre colonie, en vue en particulier de la plantation du coton.

APPELS DE FONDS
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 14 février 1923)

— Cie du Cambodge, — Versement des trois derniers quarts, soit 375 fr. par action, avant le 10 mars. — *Petites Affiches*, 9 février 1923.

Le Gouverneur général [[Merlin](#)] au Cambodge
(*L'Écho annamite*, 9 juin 1923)

.....
Le Gouverneur général s'est rendu à la concession agricole de Chup, exploitée par la Compagnie du Cambodge et ayant M. Bouillod comme directeur. Ce dernier lui a fait parcourir 50 kilomètres de route sur la concession, qui comprend, à l'heure actuelle, plus de 6.000 hectares défrichés, dont 1.900 plantés en hévéas, 400 en mûriers, 25 en

bananiers, 1 en manioc, 1.500 en coton, 330 en patates douces, etc. Cette plantation utilise à certains mois de l'année près de 150 coolies cambodgiens et des groupements chinois et annamites du Tonkin, sous la direction de M. Bouillod. Ces éléments ethniques donnent un rendement satisfaisant et travaillent en parfaite harmonie. Les résultats obtenus jusqu'ici placent cette concession comme la première du Cambodge. Elle est riche en résultats acquis comme en promesses pour l'avenir. Le Chef de la colonie a vivement félicité le directeur de la plantation.

.....

COMPAGNIE DU CAMBODGE
ANNUAIRE DES PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE L'INDOCHINE
(Renseignements arrêtés au 1^{er} septembre 1923)
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 12 décembre 1923)

- Plantation de Chup

La plantation appartient à la Compagnie du Cambodge, société anonyme au capital de 5 millions de francs, siège social, 13, rue Notre-Dame des Victoires, à Paris.

Directeur : M. Bouillod.

Situation : province de Kompong-cham, village de Chup.

Voies d'accès : route de Phnom-penh-Kompong-cham et Komgong-cham-Mimot ou, par eau, de Phnom-penh à Kompong-Cham, à 147 kilomètres de Phnom-penh.

Superficie totale : 18.000 hectares.

Superficie complantée : 2.000 hectares.

Méthode de culture : clean weeding.

Nature du terrain : terres rouges.

Main-d'œuvre : cambodgienne et tonkinoise.

Cheptel : 100 têtes de bétail.

Immeubles existant sur la propriété : 5 maisons d'habitation, hôpitaux, logements pour coolies, étables, magnanerie.

Autres cultures de la propriété : mûriers, canne à sucre.

CAMBODGE
Chambre de commerce
(*Les Annales coloniales*, 11 février 1924)

Des élections à la chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge ont eu lieu le 23 décembre dernier et ont donné les résultats suivants :

Élection de huit membres français

Electeurs inscrits 112

Nombre de voyants 81

Majorité absolue. 41

Ont obtenu :

MM. Baluteig 77 voix, élu

Humbert 70 voix, élu

Bouillod 67 voix, élu

.....

Compagnie du Cambodge
(*La Journée industrielle*, 29 octobre 1924)

Les actionnaires de cette société, réunis hier en assemblée extraordinaire, au siège social, à Paris, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, ont autorisé le conseil d'administration à porter le capital de 5 à 25 millions par l'émission de 200.000 actions nouvelles de 100 fr. chacune, dont 20.000 seront prises par la Compagnie Foncière Coloniale, les 184.000 autres étant souscrites par un syndicat de garantie dont la Société financière des Caoutchoucs est la principale participante.

L'assemblée a ensuite approuvé l'absorption, par voie de fusion, de la Compagnie Foncière Coloniale, moyennant sa souscription à l'augmentation de capital dans la proportion susindiquée et la remise d'un domaine de 5.000 hectares en rémunération de laquelle 5.000 parts bénéficiaires lui seront remises.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*L'Information financière, économique et politique*, 18 décembre 1924)

L'assemblée extraordinaire qui a eu lieu le 16 décembre a ratifié l'augmentation du capital de 5 à 25 millions de francs. Elle a, de plus, approuvé les conclusions du rapport du commissaire tendant à l'absorption par la Société de la Compagnie foncière coloniale.

MM. Auguste Rimaud¹ et André Aymé ont été nommés administrateurs.

MM. Adrien Hallet, Olivier de Rivaud et le comte de Rivaud ont été nommés membres du comité de direction.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*Les Annales coloniales*, 18 décembre 1924)

Une assemblée extraordinaire, tenue avant-hier, à l'ancien siège social, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, a ratifié définitivement les apports consentis par la Compagnie financière coloniale [ou, plus bas, Cie foncière coloniale] et a régularisé l'augmentation du capital social de 5 à 25 millions, tant par la création de 1.500 actions d'apport que par l'émission de 196.500 actions de numéraire de 100 francs chacune.

MM. Ad. Hallet, Olivier de Rivaud et le comte de Rivaud ont été nommés membres du comité de direction.

Cie du Cambodge
(*Les Annales coloniales*, 31 décembre 1924)
(n° spécial Indo-Chine)

La Compagnie du Cambodge a été créée le 14 décembre 1922, au capital de cinq millions de francs, mais, à l'époque même de sa constitution, le conseil, envisageant l'envergure de l'entreprise, considérait que le capital devait être élevé, par étapes assez rapides, jusqu'à 40 millions.

¹ Auguste Rimaud (1878-1935) : ancien directeur des États Dumarest d'Indochine. Voir [encadré](#).

En fait, l'importance considérable, donnée immédiatement aux travaux de culture, a absorbé au bout de la deuxième année, non seulement, le capital initial mais encore une avance de huit millions faite à la compagnie, par le groupe de la **Société financière des caoutchoucs**, de sorte que, pour faire face aux besoins de l'entreprise, les actionnaires se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 28 octobre dernier, pour porter le capital social à 25 millions.

L'actif de la Compagnie du Cambodge est constitué par le domaine de Chup, d'une superficie de 18.000 hectares, situé dans la résidence de Kompong-Cham, à 15 km. du grand fleuve Mékong,

Cette concession de Chup est entièrement en terres rouges, terres qui sont réputées pour être d'une fertilité remarquable.

Les terrains de Chup offrent, en outre, une particularité unique, c'est que la surface en est presque entièrement plane, que toute l'eau des pluies est complètement absorbée et que, par suite, il ne s'y trouve pas, comme dans presque tous les terrains analogues de Cochinchine, des ravins où séjournent continuellement des mares stagnantes, génératrices de fièvres, et véritables nids à moustiques.

Ce plateau était cependant complètement, inhabité par suite du manque d'eau potable. Aussi a-t-il été nécessaire de faire creuser des puits qui ont atteint une profondeur de 20 à 30 m. Le nombre de ces puits est actuellement suffisant pour alimenter toute la population ouvrière.

Les conditions d'habitat y sont donc excellentes et l'état sanitaire des très nombreux ouvriers qui sont employés sur la concession n'a pas cessé d'être satisfaisant.

Il a été possible, d'autre part, d'acquérir immédiatement la certitude que l'hévéa est favorisé au Cambodge d'une aussi belle croissance qu'en Cochinchine. Et, comme on a pu procéder aux déboisements dans des conditions de rapidité et de bon marché inconnues ailleurs, c'est en toute connaissance de cause que la société a décidé de donner tous ses soins à la culture de l'hévéa. La population autochtone, voisine de la plantation, a fourni toute la main-d'œuvre désirable, les Cambodgiens étant d'excellents coolies pour les travaux forestiers. C'est ainsi qu'on a pu déboiser et planter en hévéas :

	hectares
En 1921-1922	1.240
En 1923	680
En 1924	1.700

Tous les travaux d'entretien sont assurés par une main-d'œuvre tonkinoise importée.

Les travaux d'extension ont maintenu, pendant toute la durée du défrichement, une moyenne de 3.000 à 3.500 coolies cambodgiens et 300 à 350 Tonkinois.

Plusieurs maisons d'assistants ont été construites, de nombreux campements de coolies édifiés, et un réseau de routes carrossables très important, qui dépasse actuellement 120 km., permet de circuler facilement sur toutes les parties de l'exploitation.

Le programme de 1925 prévoit une nouvelle extension de 2.300 hectares ; tous les travaux préparatoires ont été entrepris, l'abattage des gros arbres est en partie terminé, et dès la fin de 1925, la concession de Chup comportera une superficie d'environ 6.000 hectares d'un seul tenant, entièrement plantés en hévéas.

Différents essais de cultures intercalaires ont été tentés : canne à sucre, élæïs, café, manioc.

Tous ces essais continuent et l'attention de la société reste très vivement attachée à la détermination des conditions nécessaires à ces différentes cultures. Les circonstances ont même amené la « Compagnie du Cambodge » à porter une partie de son activité plus particulièrement sur la culture du mûrier et l'élevage du ver à soie.

300 hectares ont été plantés en mûriers, plusieurs magnaneries construites, et il a été récolté, en 1923, plus de 3.600 kg de cocons. La récolte de 1924 dépassera 8.000 kg. Mais malgré l'importance déjà donnée à cette culture, c'est toujours la période des essais qui continue, l'étude de toutes les conditions favorables devant être longue, difficile et incertaine.

Par suite de l'absorption de la « Compagnie foncière coloniale* » qui est devenue définitive après l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 1924, la « Compagnie du Cambodge » dispose d'une deuxième concession de cinq mille hectares entièrement située également en terres rouges et dont la valeur se trouve augmentée du fait de la proximité de ces terrains avec ceux de Chup. Les deux concessions ne sont distantes que de 4 km, et sont reliées l'une à l'autre par une route carrossable. Le programme pour 1925 prévoit la mise en valeur sur cette concession d'une superficie de 600 hectares ; tous les travaux préparatoires : prospection du terrain, gros abattages, construction de maisons pour assistants et de campements pour coolies, creusement de puits, tous ces travaux sont en partie terminés, le reste étant en voie d'achèvement.

La « Compagnie du Cambodge » peut donc envisager l'avenir avec la plus grande confiance et il semble bien que c'est au Cambodge, pays absolument négligé jusqu'ici au point de vue cultural, que se développera avec une rapidité inconnue, une des plus grandes entreprises culturelles des colonies françaises.

BATTAMBANG
COMPAGNIE DU CAMBODGE
société anonyme au capital de 25.000.000 fr.
plantations hévéas et mûriers,
concession à Chup et Péam-Chéang (Kg-cham).
Siège social : 13, rue N.-D. des Victoires, Paris.
Siège d'exploitation : 45, rue Barbet, Saïgon.
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-106)

plantation de Chup
M. BOUILLOD, plantation de Thmar-Pitt
Cte d'URSEL, par Kompong-cham.

Kompong-Cham
COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-107)

Exploitation agricole à Chup.
MM. BOUILLOD, BOUILLOD FILS, CAMUS, ELMIGER, LE PINÇART, MIGNEN ²,
POLGUÈRE, surveillant de plantation de Chup.

² Amédée Mignen (1898-1977) : ingénieur agronome. Ensuite directeur de plantation à la [Société agricole de Bencui](#) (25 sept. 1925-31 jan. 1934).

Membres titulaires
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 13 mai 1925)

- Blanchard ³, 45, r. Barbet, Saïgon, repr. des :
— Plantations de Courtenay, Baria, même adresse.
— Cie du Cambodge, à Chup, même adresse.
— Cie du Domaine central, même adresse.
— Sté des plantations de Cochinchine, même adresse.
— Sté des plantations des Terres-Rouges, même adresse.
-

Compagnie du Cambodge
(*La Journée industrielle*, 18 juin 1925)

L'assemblée ordinaire a eu lieu hier, à Paris, sous la présidence de M. J. Berty [erreur ?]. Les actionnaires ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1924, ne comportant pas de compte de profits et pertes, la société n'étant pas encore entrée en période d'exploitation.

Les nominations comme administrateurs de MM. Henri Bousquet, Marc de Beaumont ⁴ et Jules Pérot. ce dernier en remplacement de M. Adrien Hallet, ont été ratifiées.

Le rapport du conseil mentionne que le programme de la société a été exécuté dans sa totalité et la superficie plantée en hévéas était, au 31 décembre 1924, de 3.741 hectares, en augmentation de 1.744 hectares, sur la superficie plantée en 1923.

Le programme de 1925 comporte 2.000 hectares de plus à planter.

Compagnie du Cambodge
(*L'Information financière, économique et politique*, 19 juin 1925, p. 3)

L'assemblée ordinaire tenue le 17 juin, sous la présidence de M. Henri Bousquet, a approuvé les rapports et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1924, ne comportant pas de compte de profits et pertes.

.....

Compagnie du Cambodge
(*Bulletin financier et économique de l'Indochine* [M^{me} veuve Biétry],
17 juillet 1925)

Cette société a été constituée à la fin de 1922 par le groupe de Rivaud, au capital de 5 millions de francs pour mettre en culture, à Chup, au Cambodge 18.000 hectares de terrains apportés par M. Adrien Hallet. Celui-ci a reçu 6.000 actions de 500 francs en

³ Paul Blanchard : ancien inspecteur de 1^{re} classe des douanes et régies de l'Indochine. Chevalier de la Légion d'honneur après 26 ans de service (*Journal officiel de la République française*, 16 août 1923). Passé au service de la Société financière des caoutchoucs (Socfin).

⁴ Marc de Beaumont (1869-1931) : dirigeant de sociétés proche de la Banque Rivaud, administrateur entre autres des Salins du Siné-Saloum (1914). Voir [encadré](#).

rémunération de ses apports. Il existe, en outre, 5.000 parts de fondateur. Le capital a été porté à 25 millions en octobre dernier, à l'occasion de l'absorption, par la société, de la Compagnie foncière coloniale : au même moment, les actions ont été divisées en titres de 100 francs.

La surface plantée en hévéas était de 2.000 hectares l'année dernière. Elle doit atteindre actuellement 4 à 5.000 hectares. Le sol est constitué, jusqu'à 40 mètres de profondeur, par des terres rouges, qui sont, on le sait, particulièrement propices à ce genre de culture. On semble pouvoir compter sur un développement rapide des surfaces complantées, et lorsqu'on sera arrivé à la période d'exploitation, qui pourra s'ouvrir dès la fin de 1926, le caoutchouc pourra être produit à des prix de revient remarquablement peu élevés. L'avenir de l'entreprise est donc attrayant. L'action se traite, hors cote, entre 210 et 220 francs.

Rappelons qu'il a été déjà question, à diverses reprises, de l'introduction du titre au marché en banque. À ce moment sera certainement publié le bilan de 1924 qui, pour la première fois, comportera un compte de profits et pertes, et qui sera, d'après des renseignements de bonne source, très satisfaisant.

Coll. Serge Volper

COMPAGNIE DU CAMBODGE
Société indochinoise de cultures
Société anonyme au capital de 80.000.000 de fr.
divisé en 800.000 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés aux minutes de M^e Mathieu, notaire à Saïgon

Siège social à Saïgon

TITRE DE CINQ CENTIÈMES DE PART BÉNÉFICIAIRE
n° 13,998
afférent à la part entière n° 00,700
Un administrateur : Olivier de Rivaud
Pour un administrateur, par délégation du conseil d'administration : ?

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine*
du 9 septembre 1925

H. Camus, sculpteur
P. Forveille imprimeur de titres Paris-Rodez

Compagnie du Cambodge
(*Bulletin financier et économique de l'Indochine* [M^{me} veuve Biétry],
11 septembre 1925)

Les 250.000 actions de 100 fr. de cette entreprise (filiale des Terres-Rouges), viennent d'être introduites sur le marché en banque à 315 fr. La marge est importante si l'on compare le cours d'introduction à la valeur nominale du titre.

On dit que, sur une propriété de 23.000 hectares, 3.744 seulement étaient en plantation à la fin de 1924. Si l'on considère, d'autre part, qu'il faut plusieurs années avant que les arbres arrivent à la période de production — et l'on ne peut prévoir, d'ici là, ce que seront alors les prix de la matière —, le cours d'introduction des actions de cette entreprise peut paraître élevé.

Compagnie du Cambodge
(*Bulletin financier et économique de l'Indochine* [M^{me} veuve Biétry],
18 septembre 1925)

La Financière des Caoutchoucs vient de présider à l'introduction en coulisse, au comptant et à terme, des 250.000 actions de la Compagnie du Cambodge. Cette affaire, [...] possède sur la rive gauche du Mékong deux concessions d'environ 18.000 et 5.000 hectares. [...] La Compagnie compte commencer, en octobre 1927, la saignée sur 600 hectares et avoir, l'année d'après, 1.400 hectares en exploitation. Elle a, en octobre, porté de 5 à 25 millions son capital qu'elle a l'autorisation d'élever jusqu'à 60 millions. Il existe 5.000 parts auxquelles reviennent 15 % des bénéfices. Les actions, introduites à 315, terminent à 330.

.....

Constituée en décembre 1922 au capital initial de 5 millions, porté depuis à 25 millions, cette société a pour objet la mise en valeur du domaine de Chup d'une superficie de 18.000 hectares d'un seul tenant.

À la fin de la récente année, elle avait 3.744 hectares d'hévéas, dont 1.240 plantés dans la période 1921-22, plus 780 en 1923 et 1924 l'an dernier. L'exécution du programme de 1925, qui consiste en une extension nouvelle de 2.400 hectares, peut être considérée comme assurée. Au 1^{er} janvier prochain, la compagnie disposera d'une surface plantée dépassant 6.000 hectares, surface qui sera portée à 10.000 hectares fin 1927. Le prix de l'hectare planté ne dépasserait pas les prévisions initiales de 450 à 500 piastres, y compris la construction des bâtiments nécessaires à l'exploitation et l'usine de traitement du latex. Au change actuel de la piastre, le prix de l'hectare ressortirait à 5.000 francs prix unique dans les organisations actuelles de culture de caoutchouc. Les terrains ne sont coupés par aucune rivière. Il n'y a pas de paludisme et le lalang⁵, ce fléau des plantations, est presque inconnu au Cambodge. La main-d'œuvre est abondante.

Le capital nécessaire pour le programme de 10.000 hectares sera de 50 millions de fr. en 500.000 actions. Il a déjà été émis 250.000 actions.

AEC 1926/891 — Compagnie du Cambodge (Compagnie indochinoise de cultures),
Siège administratif: 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, PARIS (2^e),
Tél. : Gut. 53-90 ; Louvre 33-49. — R.C. Seine 206.744.
Siège social : 45, rue Barbet, SAIGON (Cochinchine).

Capital. — Société anon., fondée le 1^{er} décembre 1922, 25 millions de fr. en 250.000 actions de 100 fr. libérées, dont 30.000 actions d'apport. — La Compagnie du Cambodge a absorbé, en octobre 1924, la Compagnie foncière coloniale, laquelle lui a fait apport d'un domaine de 5.000 hect. sis dans la région de Kompong-Cham (Cambodge).

Objet. — Culture de terrains (caoutchouc) en Indochine, notamment au Cambodge.

Siège de l'exploitation à Chup, près Kompong-Cham. Superficie plantée en hévéas, fin 1924 : 3.744 hectares.

Conseil. — MM. Henri Bousquet, présid. ; Olivier de Rivaud, Jules Pérot, Léon Barthou, J. Faisant, Ernest Outrey, comte Maurice de Rivaud, comte de Beaumont, André Aymé, Auguste Rimaud, administrateurs.

Kuang Rubber Plantations (*La Journée industrielle*, 25 février 1926)

Bruxelles, 23 février. — Une assemblée extraordinaire, tenue hier, a approuvé la proposition du conseil de céder la plantation de Sungei Ular à la Compagnie du Cambodge pour le prix de 10 millions de francs français ; le stock de caoutchouc non vendu au 31 décembre 1925 est exclu de cette cession.

En vue de réaliser cette acquisition, ainsi que celle de diverses autres plantations, la Compagnie du Cambodge porterait son capital de 25 à 50 millions ; cette augmentation serait entièrement souscrite par la Société Financière des Caoutchoucs, au pair. Cette dernière société offrirait aux actionnaires de la Kuang Rubber 100.000 actions nouvelles provenant de l'augmentation du capital de la Compagnie du Cambodge.

⁵ Lalang : mot malais désignant l' « Imperata Cylndrica ». Équivalent du « tranh » annamite

L'assemblée a ensuite voté la dissolution de la société Kuang Rubber et nommé liquidateurs MM. Georges Chevillon, à Paris, 119, rue Lamark, et Pierre Dionnet, 11, rue des Graviers, à Rueil (Seine-et-Oise).

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*La Cote de la Bourse et de la banque, 27 février 1926*)

Le conseil d'administration de la Compagnie du Cambodge a l'honneur de convoquer les actionnaires en assemblée générale extraordinaire pour le jeudi 11 mars 1926, à 11 heures, dans les bureaux de la Société financière des caoutchoucs, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Augmentation du capital de 25 millions à 50 millions de francs. par la création de 250.000 actions nouvelles de 100 fr. ;

2° Approbation de l'affectation spéciale des 250.000 actions provenant de l'augmentation de capital ;

3° Autorisation à donner au conseil d'administration pour l'augmentation éventuelle du capital social ;

4° Modifications statutaires résultant des opérations ci-dessus ;

5° Nomination d'administrateurs.

Pour être représentés à l'assemblée, les porteurs devront déposer leurs titres cinq jours avant l'assemblée : au siège social, 45, rue Barbet, à Saïgon ; chez MM. Rivaud, Lebel, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris ; à la Banque des Colonies, 52, rue Royale, à Bruxelles.

Compagnie du Cambodge
(*La Journée industrielle, 14 avril 1926*)

Une assemblée extraordinaire s'est tenue hier sous la présidence de M. Henri Bousquet, président du conseil d'administration. Elle a ratifié la décision prise par le conseil, en conformité de l'article 9 des statuts, de porter le capital social de 25 à 50 millions, par l'émission, au pair, de 250.000 actions nouvelles de 100 fr., dont la souscription est réservée en totalité à la Société Financière des Caoutchoucs. Cette augmentation permettra à la société de lever l'option qui lui a été donnée par la financière des Caoutchoucs.

L'assemblée a ratifié la nomination, en qualité d'administrateurs, de MM. Robert Hallet et René de Rivaud.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*La Cote de la Bourse et de la banque, 6 mai 1926*)

Le bilan au 31 décembre 1925 de la Compagnie du Cambodge, qui sera présenté à l'assemblée du 26 mai, ne comporte pas de compte de profits et pertes. Les concessions et plantations sont inscrites pour 18.269.534 fr. au lieu de 9.844.500 fr. ; les bâtiments et le matériel figurent pour 2.836.021 fr. contre 1.845.405 fr. Les disponibilités s'élèvent à 2 millions 264.693 fr., les débiteurs à 743.169 fr. et les approvisionnements à 377.503 fr., en regard de 885.800 fr. d'exigibilités. Le capital est sans changement à 25 millions de francs.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mai 1926)

L'augmentation de capital de 25 millions de la Compagnie du Cambodge va lui permettre de lever l'option que lui a consentie la Financière des Caoutchoucs et qui comprend : la plantation de Sungei-Ular en Malaisie, une participation de 75 % dans la Waringin Cultuur Mij à Java, 50.000 actions West Spring et 20.000 actions New States Areas. La Compagnie du Cambodge compte maintenant : 23.000 ha. de concessions au Cambodge dont 6.011 plantés et 1.870 en Malaisie dont 1.193 plantés.

Le conseil est autorisé à élever le capital de la société jusqu'à 100 millions.

À l'Officiel
DEMANDES DE CONCESSIONS
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mai 1926)

M. Pierre Blanchard demande au nom de M. Philippe Langlois, concession à titre onéreux d'un terrain de 1.000 ha. à Thbaung-Khmum (prov. de Kompong-cham, Cambodge).

M. Pierre Blanchard demande pour M. Olivier de Rivaud concession à titre onéreux d'un terrain domanial de 1.000 ha. à Thbaung-Khmum (prov. de Kompong-Cham, Cambodge).

Compagnie du Cambodge
(*La Journée industrielle*, 29 mai 1926)

L'assemblée ordinaire, tenue le 26 mai, a approuvé les comptes de l'exercice 1925 qui ne consistent encore qu'en un état de situation.

Une assemblée extraordinaire, tenue le même jour, a ratifié l'augmentation du capital qui est porté de 25 à 60 millions par l'émission de 250.000 actions de 100 fr., souscrites par la Financière des Caoutchoucs, en rémunération de l'apport de deux plantations et de titres de mines d'or.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*La Revue coloniale* (mensuelle), juin 1926)

Les actionnaires se sont réunis le 26 mai en assemblée extraordinaire et ordinaire, sous la présidence de M. Henri Bousquet [Bq Gunzburg, CSF...], assisté de MM. Lebel et Roujer, scrutateurs.

L'assemblée extraordinaire a rendu définitive l'augmentation du capital social de 25 à 50 millions par l'émission de 250.000 actions nouvelles de 100 francs chacune, entièrement souscrites par la Société financière des caoutchoucs.

L'assemblée ordinaire a approuvé le bilan de l'exercice 1925, qui, comme les précédents, ne comporte pas de comptes de profits et pertes. Il se borne seulement à énumérer les divers chapitres sous lesquels peuvent se ranger les différentes dépenses

5
100^e
DE PART

5
100^e
DE PART

COMPAGNIE

DU CAMBODGE

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE CULTURES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 80.000.000 DE FR.
DIVISÉ EN 800.000 ACTIONS DE 100 FRANCS CHACUNE

Statuts déposés aux minutes de M^e MATHIEU, notaire à Saïgon.

Siège Social à SAIGON

TITRE DE CINQ CENTIÈMES DE PART BÉNÉFICIAIRE

N° 13,998

AFFÉRENT A LA PART ENTIÈRE N° 00,700

Un administrateur,

Pour un administrateur,
par délégation du conseil,

M. Mathieu



[Signature]

Droit de timbre acquitté par abonnement.
Avis d'autorisation inséré au "Journal Officiel"
de l'Indochine du 9 septembre 1925.

5
100^e
DE PART

5
100^e
DE PART

de premier établissement de la compagnie.

PLANTATION CHUP

(*Annuaire du syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1926
(Renseignements arrêtés au 1^{er} septembre 1926))

Sur le village de Khboung-Khmum, province de Kompong-cham.
Voie d'accès : route de Tonlebet à Mimot.
Distance de Pnom-penh : 150 kilomètres.
Propriétaire : Compagnie du Cambodge, 45, rue Barbet, Saïgon.
Nature du terrain : terres rouges, grosse forêt.
Age de la plantation (époques successives de mise en culture) : 1921, 1922, 1924, 1925.
Superficie globale : 19.000 ha. avec Thmar-pitt.
Superficie plantée en hévéas : 3.980 ha.
Nombre d'hévéas plantés : 995.000.
Nombre d'arbres par hectare : 200 à 250.
Méthode de culture : clean weeding.
Main-d'œuvre : tonkinoise. 440 unités.
Immeubles et installations : maisons, magasins, ateliers, usine des eaux.
Cheptel : 25 bœufs.

PLANTATION PEAM-CHEANG

Sur le village de Kompong-khmum, province de Kompong-cham.
Voie d'accès : route de Tonlebet à Mimot.
Distance de Pnom-penh : 160 kilomètres.
Propriétaire : Compagnie du Cambodge, 45, Barbet à Saïgon.
Nature du terrain : terres rouges (grosse forêt).
[72] Superficie globale : 5.000 hectares.
Superficie plantée en hévéas : 1.162 hectares.
Nombre d'hévéas plantés : 338.000.
Nombre d'arbres par hectare : 200 à 250.
Méthode de culture : *clean weeding*.
Main-d'œuvre : tonkinoise, 525 unités.
Immeubles et installations : maisons, magasins, installations de pompage.
Cheptel : 20 bœufs.

PLANTATION THMAR-PITT

Sur le village Khboung-Khmum, province de Kompong-Cham.
Voie d'accès : route de Tontebet à Mimot.
Distance de Pnom-penh : 150 kilomètres.
Propriétaire : Compagnie du Cambodge, 45, rue Barbet, Saïgon.
Nature du terrain : terres rouges (grosse forêt).
Age de la plantation (époques successives de mise en culture) : 1924, 1925 et 1926.
Superficie globale : 18.000 ha. (avec Chup).
Superficie plantée en hévéas : 2.780 ha.
Nombre d'hévéas plantés : 691.000.

Nombre d'arbres par hectare : 200 à 250.
Méthode de culture : *clean weeding*.
Main-d'œuvre : tonkinoise, 650 unités.
Immeubles et installations : maisons, magasins.
Cheptel : 16 bœufs.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 27 décembre 1926)

La Compagnie du Cambodge émettra au pair, du 10 janvier au 10 février 1927, 250.000 actions nouvelles de 100 fr., portant jouissance du 1^{er} janvier 1927. Le nombre des titres sera alors de 750.000, ce qui représentera un capital de 75 millions de francs. Rappelons que le conseil peut porter celui-ci à 100 millions de francs.

Annuaire Desfossés 1927, p. 1035 :

Conseil d'administration : MM. H. Bousquet, O. de Rivaud, comte M. de Rivaud, J. Pérot, A. Aymé, L. Barthou, comte M. de Beaumont, E. Outrey ⁶, A. Rimaud, R. de Rivaud, R. Hallet.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*Revue générale du froid*, février-mars 1927)

Une assemblée extraordinaire a eu lieu le 3 mars sous la présidence de M. Henri Bousquet, a ratifié : 1° l'augmentation du capital social, porté de 50 à 75 millions par l'émission au pair de 250.000 actions nouvelles de 100 fr. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence ; 2° la nomination en qualité d'administrateur de M. Louis Bramel ⁷.

Comité de l'Indochine
Séance du 23 mai 1927
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 12 octobre 1927)

Étaient présents :
La Compagnie du Cambodge (représentée par M. Bramel) ;

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 14 juin 1927)

⁶ Ernest Outrey (1863-1941): député de la Cochinchine (1914-1936), administrateur de sociétés.

⁷ Louis Bramel (1870 à Baladou, Lot-1955 à Baladou) : fils d'un percepteur. Administrateur civil en Cochinchine (1901), puis au Cambodge (1910-1918). Président de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge (mai 1919-mai 1923). Créateur de la première plantation de caoutchouc au Cambodge pour le compte de la Cie du Cambodge. Chevalier (1922), puis officier (1932) de la Légion d'honneur. Marié à Paris 8^e le 26 juin 1933 avec Suzanne Clémentine Gonnell.

Les comptes de l'exercice 1926 de la Compagnie du Cambodge font ressortir le bénéfice brut du premier exercice à 8.639.741 fr. Le bénéfice net s'établit à 7.299.069 fr. On ignore quelle répartition proposera le conseil à la prochaine assemblée.

Compagnie du Cambodge
(*L'Information financière, économique et politique, 29 juin 1927*)

L'assemblée ordinaire de cette société a eu lieu le 26 juin, sous la présidence de M. Bousquet, président du conseil d'administration, assisté de MM. de Rivaud et de Beaumont, comme scrutateurs. 567.411 actions étaient présentes ou représentées.

.....

Bulletin des annonces légales obligatoires de lundi 8 août 1927
(*La Cote de la Bourse et de la banque, 8 août 1927*)

Compagnie du Cambodge. — Émission et cotation éventuelle de 250.000 actions portant le capital de 75 à 100 millions.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*La Cote de la Bourse et de la banque, 2 septembre 1927*)

Les comptes de l'exercice 1926 de la Compagnie du Cambodge ont, ainsi que nous l'avons déjà dit, été approuvés par les actionnaires à l'assemblée ordinaire du 28 juin 1927.

Le bénéfice d'exploitation ressort à 8.639.741 fr.

Le bénéfice net, après amortissement et déduction des frais généraux, est de 7.299.069 fr. Ce bénéfice provient exclusivement du produit des plantations et valeurs achetées en vertu des décisions de l'assemblée générale extraordinaire de 1926.

Cette somme a été répartie ainsi qu'il suit : Réserve légale 364.953 fr. ; premier dividende de 8 % ; 4 millions ; au conseil d'administration, 5 % : 364.953 fr. ; aux parts bénéficiaires 15 % : 1.094.060 fr. ; dividende supplémentaire : 1 million. Report à nouveau : 474.302 francs.

Rappelons que l'an dernier, il n'avait pas été dressé de compte de Profits et Pertes.

Le dividende voté a été de 10 francs brut par action et de 218 fr. 97 brut par part bénéficiaire. Le dividende sera payable, sous déduction des impôts, à partir du 10 septembre prochain.

Nous donnons ci-dessous le tableau des superficies, en hectares, des concessions et plantations de la Société au Cambodge, en Malaisie (Plantation de Sungei-Ular), et à Java.

Les plantations de Malaisie et de Java font partie de l'actif social depuis le 1^{er} janvier 1926.

Tableau des surfaces

Concessions	Plantations	En exploitation	Total planté
-------------	-------------	-----------------	--------------

Cambodge	22.990	—	8.114
Java	4.116	1.007	1.814
Malaisie	2.014	797	1.404
Totaux	<u>29.120</u>	<u>1.874</u>	<u>11.332</u>

Les plantations du Cambodge et de Malaisie ne comprennent que des hévéas. Celles de Java sont plus composites ; elles comportent : 1.268 hectares plantés en hévéas seuls ; 418 hectares plantés en hévéas intercalés de caféiers ; 128 hectares plantés en caféiers seuls.

Les surfaces plantées en 1922 entrèrent en production en 1927 ; celles qui ont été plantées en 1923 rapporteront en 1928, et ainsi de suite.

Au Cambodge, l'extension des défrichements s'est favorablement poursuivie au cours de l'exercice écoulé. Les prévisions ont été largement dépassées en augmentant de 2.400 hectares la surface plantée.

La croissance des arbres est excellente.

En 1927, 3.000 hectares nouveaux seront plantés. La société possédera ainsi, à la fin du présent exercice, une superficie plantée de plus de 11.600 hectares pour le Cambodge seul, et de près de 14.060 hectares pour la totalité de ses domaines. Il y a en pépinière plus de 2 millions et demi de jeunes hévéas.

Dès à présent, la surface mise en valeur dépasse celle des plus considérables plantations d'Extrême-Orient. Les saignées commenceront en juillet prochain, et elles porteront sur une superficie de 1.224 hectares. L'organisation de cette tâche est grandement facilitée par l'appui de l'agence de la Société des Plantations des Terres-Rouges, qui participe au contrôle technique des exploitations de la Compagnie du Cambodge. Elle mettra à sa disposition des caporaux, surveillants, assistants déjà expérimentés, qui seront chargés de former ses équipes destinées à la saignée. Elle évitera ainsi, dans une large mesure, les flottements inhérents à un travail de début, d'un caractère assez délicat. D'autre part, elle procède actuellement à la construction et à l'équipement d'une importante usine à caoutchouc.

En Malaisie, la production obtenue en 1926 a été de 365.000 kg de caoutchouc. Elle correspond à une moyenne de 460 kg à l'hectare, et elle est supérieure de 25.000 kg aux prévisions. L'estimation pour 1927 est très incertaine, car le taux d'exportation autorisée varie tous les trimestres.

À Java, la participation de la Compagnie des trois quarts dans la Plantation Waringin a donné, en 1926, 337.600 kg de caoutchouc, exactement conforme aux prévisions. La récolte de café n'a été que de 84.600 kg ; ce chiffre est inférieur à ce que l'on attendait ; la cause de ce mécompte accidentel réside dans l'extrême sécheresse qui s'est produite au moment de la floraison.

Le président du conseil d'administration a informé l'assemblée de la décision prise par le conseil de procéder dans les trois mois à une augmentation de capital de 25 millions de francs, en portant le capital social de 75 à 100 millions de francs.

LA COMPAGNIE DU CAMBODGE
 Une visite à Chup
 (L'Éveil économique de l'Indochine, 25 septembre 1927)

L'accès aux plantations de Chup, en venant de Saïgon, demande en saison des pluies un temps assez long. Il est nécessaire, en effet, de passer par Phnom-Penh et Kompong-Cham, trajet de 375 kilomètres environ, comportant cinq longs bacs et demandant une dizaine d'heures. En saison sèche, cette distance se trouve réduite à moins de

250 kilomètres, car il est possible d'utiliser la route coloniale n° 13 jusque vers Loc-Ninh, puis la route locale n° 17, jusqu'à Mimot.

D'ici quelques mois — en avril 1928, nous dit-on — une voie d'accès beaucoup plus courte sera mise en service ; ce sera la route coloniale n° 22, qui, se détachant de la route coloniale n° 1 à Go-Dâu-Ha (route actuelle de Tay-Ninh), viendra se raccorder à la route de Mimot à Tonlé-Bêt, mettant Chup à quatre heures de Saïgon.

Le passage du Mékong à Kompong-Cham, où le fleuve mesure au moins deux kilomètres de largeur, prend parfois, par très mauvais temps, l'allure d'une promenade en mer agitée. On utilise alors une robuste chaloupe, qui fait le parcours par n'importe quel temps en une vingtaine de minutes. En temps normal, un canot automobile appartenant à la Cie du Cambodge est spécialement affecté au transport des personnes appartenant à celle-ci entre Kompong-Cham et Tonlé-Bêt.

Ce petit débarcadère de Tonlé-Bêt, qui devait se composer de deux ou trois paillotes il y a quelques années, est maintenant en train de devenir un véritable port de rivière, où sont débarquées toutes les marchandises à destination non seulement du groupe de Chup, mais encore de l'importante concession de la Sté Indochinoise des Plantations de Mimot, à 80 kilomètres environ de là, au-delà de Chup.

C'est par Tonlé-Bêt que sont parvenus et parviennent encore tous les matériaux employés à Chup ; c'est à ce même endroit que sera bientôt embarqué sur jonques, à destination de Saïgon, le caoutchouc produit. L'existence de ce port, situé à une quinzaine de kilomètres de la plantation de Chup, à laquelle il est joint par une route excellente, est susceptible d'assurer à la Cie du Cambodge de très intéressantes économies sur ses frais de transport.

Les plantations de Chup forment trois domaines distincts, ayant chacun son directeur : Chup proprement dit, Thmar-Pitt et Péam-Phéang ; toutefois, cette dernière concession est seule vraiment distincte des autres, Chup et Thmar-Pitt, terrains contigus, n'étant séparés que pour la facilité de leur administration. La direction générale du groupe est assurée par M. Jules Pérot, que la parfaite organisation des Plantations des Terres-Rouges a depuis longtemps désigné comme l'un des planteurs les plus avertis de Cochinchine.

Le groupe de Chup, avec sa concession totale de 23.000 hectares en terres rouges, dont plus de 12.000 plantés, dépasse de beaucoup en importance les autres plantations d'Indochine.

Et il ne nous semble pas qu'il y ait au monde de plantation d'hévéas plus importante.

Quant à la qualité des arbres, de la terre, le moins que l'on puisse dire est qu'elle supporte aisément la comparaison avec n'importe quelle autre exploitation connue.

Lorsque le visiteur, venant de Kompong-Cham, parvient à l'entrée de la concession de Chup, il pénètre d'abord, par une large avenue, dans la partie la plus ancienne de la plantation ; cette avenue borde, en effet, sur quelques centaines de mètres, les 1.200 hectares d'hévéas de 1921-22, qui doivent être mis en saignée en septembre prochain, spécimens splendides de ce que peut donner l'hévéaculture rationnelle dans un terrain de terres rouges de très bonne qualité. Parvenus à l'âge de cinq ans, sans aucune maladie, ils mesurent en moyenne entre 50 et 60 centimètres de circonférence à un mètre du sol ; c'est la taille d'un arbre de 7 à 8 ans en terre grise. Leur développement est déjà tel que l'éloignement de 6 m. 50 sur 6 m. 50, qui avait été choisi, s'avère insuffisant, et semblerait démontrer l'opportunité des plantations à dix mètres de distance préconisées en terre rouge depuis quelques années.

Après avoir traversé pendant quelques centaines de mètres la plantation ancienne, le visiteur rencontre à sa droite la future usine, actuellement en cours de montage, qui, destinée au traitement de tout le latex des trois plantations, est prévue pour transformer en feuilles de caoutchouc une quantité journalière d'une trentaine de tonnes de produit brut. Son installation sera terminée, sauf imprévu, au début d'octobre.

À l'inverse de ce que nous avons vu dans d'autres plantations très importantes, à Loc-Ninh par exemple, aucune voie Decauville n'est prévue pour le transport de la récolte journalière vers l'usine centrale ; les dirigeants de la Compagnie du Cambodge, comme ceux des Terres-Rouges — rien d'étonnant, puisque ce sont les mêmes —, estiment préférable le transport du latex par automobiles, chaque division de la plantation étant munie d'une camionnette légère. Ce système, tout aussi rapide que la voie ferrée, semble devoir être plus économique, les voitures pouvant être utilisées le reste de la journée pour d'autres usages, notamment pour le transport des feuilles de caoutchouc vers le port d'embarquement de Tonlé-Bêt,

À peu de distance de l'usine se trouve la maison du directeur de la plantation de Chup, M. Bouillod. Alors qu'elle standardise rigoureusement, pour plus d'économie, les maisons de ses assistants, la Cie du Cambodge a laissé plus de liberté à ses trois directeurs quant à l'aménagement de leurs demeures. Chacun deux a donc apporté sa note personnelle à l'installation de son habitation et créé cette dernière suivant un type différent des deux autres.

À quelques dizaines de mètres derrière cette maison a été construit le marché du petit village de Cbup ; semblable à tous les marchés de l'Indochine, il ne demande aucune description. Nous y remarquons seulement que les assez nombreux individus rencontrés — c'est le 4 du mois, jour de repos général de quinzaine — semblent dans un état physique satisfaisant et, pour la plupart, ne présentent pas de ces visages émaciés, aux yeux jaunâtres, qu'il est malheureusement trop fréquent de voir sur les plantations en terres rouges.

À quoi tient l'état sanitaire moyen remarquable de cette agglomération de près de 8.000 coolies (2.850 Tonkinois et 5.000 Cambodgiens) ? À notre avis, c'est pour la plus grande part aux très grands soins apportés par les dirigeants de la plantation aux adductions d'eau. Il convient de considérer que les deux concessions de la Cie du Cambodge sont sur des collines relativement élevées, et que, à l'arrivée des prospecteurs, il n'y existait aucune eau saine.

Pour Chup et Thmar-Pitt, il a été aménagé à grands frais, en contrebas de la concession, une installation hydraulique comportant deux pompes capables d'élever quotidiennement, un volume de 500 m³ à un château d'eau situé à plus de dix kilomètres de là, à quarante mètres environ au-dessus du niveau de la source. De ce réservoir est distribuée, par près de 200 kilomètres de canalisations, l'eau potable à toutes les habitations des deux plantations, campements des coolies comme maisons d'assistants.

Les plus grandes précautions ont été prises afin d'éviter que les eaux de la source fussent souillées par quoi que ce soit.

Une avenue de vingt mètres de largeur, à chaussée empierrée, principale artère des deux concessions de Chup et de Thmar-Pitt, se prolonge, en une seule ligne droite de plus de 15 kilomètres, jusqu'à l'extrémité du domaine. De kilomètre en kilomètre, elle est traversée perpendiculairement par de larges routes, qui partagent les plantations en blocs de 100 hectares.

Pendant près de 2 kilomètres, c'est encore les 1.200 hectares de la plantation de cinq ans.

Plus loin commence la plantation de 1923, qui s'étend sur 774 hectares, puis les extensions successives des années suivantes, formant un total planté de près de 4.000 ha., comportant près d'un million d'arbres, à mettre en saignée entre 1927 et 1932.

Le groupe de la Société financière des caoutchoucs [Socfin] applique le procédé du *clean weeding* (désherbage total) dans toutes les plantations dépendant d'elles, à l'exception de celle de Courtenay. À Chup, ce procédé a fait une fois de plus ses preuves ; s'il est discutable en terre grise, il semble bien être, par contre, le procédé à préférer en terre rouge ; d'ailleurs, à peu d'exceptions près, c'est maintenant la méthode de toutes les plantations de grande étendue.

À la plantation de Thmar-Pitt, c'est la grande ouverture, la conquête acharnée sur la forêt. Il y a actuellement à Thmar-Pitt plus de 6.000 hectares de plantés, parmi lesquels 2.150 hectares de cette année

Une enclave de quelques hectares a été réservée sur un terrain de mauvaise qualité, pour la direction de la plantation. Il s'y trouve une douzaine de constructions, parmi lesquelles la maison élégamment agencée du directeur, M. Camus.

La concession de Péam-Chéang se trouve à une quinzaine de kilomètres du village de Chup. Une route rectiligne parfaitement entretenue, appartenant à la compagnie y conduit.

La concession occupe toute l'étendue d'un immense plateau légèrement surélevé ; elle s'étend sur 5.000 hectares. Son défrichement, commencé en 1925, a été poussé avec une rapidité telle qu'actuellement, 2.485 hectares sont plantés.

La question de l'alimentation en eau se posait à Péam-Chéang d'une manière encore plus aiguë qu'à Chup : pas la moindre goutte d'eau sur la concession. Il a fallu prospecter toute la région environnante, et ce n'est qu'après de longues recherches que fut découvert le point d'eau qui alimente maintenant la plantation. Cette source se trouve à près de 2 kilomètres de la lisière sud de la concession ; une route permet le ravitaillement facile, en toutes saisons, de la machine à vapeur actionnant les pompes d'élévation. Un matériel hydraulique semblable à celui de Chup a été installé ; son débit suffira largement aux besoins de toute la plantation. Une cinquantaine de kilomètres de canalisations sous pression répartit cette eau partout où il est nécessaire.

Récapitulons les renseignements techniques que nous avons pu obtenir de la direction administrative de la compagnie à Saïgon :

	hectares
Surface concédée	22.990
Planté en 1922	1.224
Planté en 1923	774
Planté en 1924	884
Planté en 1925	2.839
Planté en 1926	2.392
Planté en 1927	4.480
Total planté	12.593

On peut donc escompter, en se basant sur ces chiffres, sur les saignées annuelles suivantes :

	hectares
1927	1.224
1928	1.998
1929	2.882
1930	5.721
1931	8.113

1932	12.593
------	--------

Résumé d'une relation parue dans « l'Indochine financière ».

LES FINANCIERS CIVILISATEURS
LA BANQUE DE L'INDOCHINE
par Louis LAUNAY

(*L'Ère nouvelle, organe officiel du Parti travailliste indochinois*, 31 janvier 1928)

.....
M. Ernest OUTREY, député, administrateur de la Cie du Cambodge (*Ann. entr. col.*, 1926), qui est du groupe de Rivaud, s'est fait interviewer...
.....

Notre carnet financier

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1928)

La Compagnie du Cambodge a réalisé en 1927 un bénéfice de 6.899.267 francs. Il doit être proposé à l'assemblée du 10 juillet de ne répartir aucun dividende.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 juin 1928)

Paris, le 1^{er} juin 1928

[...] Dans le groupe de Rivaud, il faut mettre à part la Padang qui produit plus d'oléagineux que de caoutchouc et qui, en cette qualité, a très bien résisté à la bourrasque. Les Terres-Rouges se heurtent à de graves difficultés : les hommes y meurent comme des mouches et des Européens résistants et acclimatés n'y ont pas fait long feu. La Compagnie du Cambodge, au contraire, mérite de tenir l'attention : avec ses 18.000 ha. d'un seul tenant, c'est une affaire unique.

En résumé, ceux qui veulent profiter des cours actuels pour acquérir des caoutchoutières ne peuvent hésiter qu'entre deux entreprises : Cambodge et Xuân-Lôc. Ces deux placements se complètent d'ailleurs, le premier escomptant l'avenir et le second tablant sur le présent.

Annuaire Desfossés 1929, p. 1100 :
Conseil d'administration : *Idem* 1927.

La Traite.. des Jaunes

(*L'Écho annamite*, 20 mars 1929)

.....
125 ouvriers agricoles ont été débarqués à Saïgon le 13 mars 1929 du vapeur « Gouverneur-Général-Doumer » pour le compte des Plantations ci-après :

21 pour plantations Kantroy.
49 pour plantation Michelin.
48 pour plantations Terres-Rouges Cochinchine
[et 7 pour la Compagnie du Cambodge.](#)
Bonne chance !

Chronique de Saïgon
Main-d'œuvre engagée
(*L'Écho annamite*, 8 octobre 1929)

220 ouvriers engagés ont été débarqués à Saïgon des vapeurs « Amboise » et « Stuttemberg-Balguerie » pour le compte des plantations ci-après :

Plantation de Chup (Cie du Cambodge) : 60 hommes — 20 femmes — 2 enfants.

.....
5 manquaient à l'arrivée du « Stuttemberg Balguerie ».

Conspirateurs
(*Les Annales coloniales*, 21 décembre 1929)

M. Desenlis, l'actif résident de Kompong-Cham, a procédé à une perquisition chez Tran-vu-Hau et Bay, agents techniques des Travaux Publics, et chez Nguyễn-ba-Linh, ancien secrétaire à la Résidence et magasinier de la plantation de Chup, qui ont été aussitôt après incarcérés.

Les deux indigènes appréhendés sont poursuivis sous l'inculpation de complicité par aide et assistance au complot contre la sûreté de l'État organisé par l'Association révolutionnaire du Viêt-Nam-Quôc-Dan-Dang.

Le principal accusé, qui était le chef de la section cambodgienne de cette association secrète, averti des poursuites dont il était l'objet, avait pu prendre la fuite.

L'épargne française se désintéresse de nos colonies
par Marcel Ruedel
(*Les Annales coloniales*, 21 janvier 1930, p. 1)

[...] Voici par exemple la Compagnie du Cambodge, dont les promoteurs récoltèrent personnellement des dizaines et des dizaines de millions, d'ime prélevée sur l'engouement du public. Les parts fondateur poussées à 45.000 francs valent aujourd'hui quelque 10.000 francs. Mais pourquoi notre confrère ne dit-il pas que ces distingués et respectables promoteurs étaient précisément la famille de Rivaud, dont l'un des membres a été promu par ses pairs, il y a quelques mois, président du Syndicat de la coulisse ? [...]

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1930)

L'assemblée [de la Cie] du Cambodge, tenue à Saïgon, a décidé de reporter le bénéfice de 3.107.117 francs que laisse l'exercice 1929. La société a 18.644 ha. plantés ; elle a produit en 1929 : 1.295 tonnes de caoutchouc et 157 de café.

Annuaire Desfossés 1931, p. 1125-1126 :

Compagnie du Cambodge

Conseil d'administration : MM. H. Bousquet, O. de Rivaud, J. Pérot, A. Aymé, L. Barthou, comte M. de Beaumont, L[loys] Bouillod, L. Bramel, R. Mathé-Dumaine ⁸, P. Langlois, A. Rimaud, R. de Rivaud, R. Hallet.

Annuaire des planteurs, 1931 :

Main-d'œuvre : « 778 coolies tonkinois engagés, 50 Cambodgiens libres, 40 Cochinchinois libres, tacherons avec une moyenne de 500 Cambodgiens. » Immeubles et installations : « 6 maisons d'habitation pour Européens, 28 traits pour coolies, 8 maisons pour secrétaires et surveillants, 2 usines à eau, 1 usine à caoutchouc, 1 salle de coagulation, 1 magasin d'approvisionnement, 1 atelier, 1 garage, 2 infirmeries... Production annuelle : 340 tonnes. »

410 hectares plantés sur 4.000 hectares.

NOTES ET VALEURS DU JOUR

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 11 février 1931)

[minuscules grasses, déliés dtx, nb corr.]

Si la Compagnie du Cambodge doit à une légende une partie de son domaine, elle a subi quelque temps les effets de sa néfaste influence.

De temps immémoriaux, la région de Chup, dans la province de Thbaung Khmum, au Cambodge, était considérée comme inapte à toute culture du fait de l'influence pernicieuse de génies plus ou moins puissants. Aucune source, aucun ruisseau, aucun village : le désert.

Cependant, les terres rouges qui recouvraient le sol étaient très fertiles, profondes, perméables. Des missions européennes crurent d'abord que la culture du coton était possible. C'est pourquoi le Comptoir de l'industrie cotonnière sollicita et obtint une concession de 18.000 hectares de terrains d'un seul tenant. Mais lassée par la résistance ou la panique des Cambodgiens qui se refusaient à apporter leurs soins à la terre maudite, cette société céda ses installations à M. Hallet. Celui-ci entreprit la culture de l'hévéa et obtint quelque résultat.

En 1922, la Financière des Caoutchoucs qui se lançait hardiment dans la culture de l'hévéa, reprit pour 3 millions en actions libérées d'une nouvelle société, la Compagnie du Cambodge, le domaine de M. Hallet. De plus, se riant des légendes, la Financière incita la nouvelle Compagnie à acquérir, en 1924, les domaines de la Foncière Coloniale, dont la superficie était de 4.966 hectares et qui se trouvaient ses voisins immédiats.

La Compagnie du Cambodge n'a pas cru nécessaire de limiter ses efforts à la culture du caoutchouc dans notre protectorat indochinois ; dès 1926, c'est-à-dire au plus fort de la hausse des prix de la gomme, elle a levé une option que lui avait consentie la

⁸ Robert Mathé-Dumaine : fils d'Auguste Mathé-Dumaine (Angoulême, 1867-La Rochefoucauld, 1932), capitaine d'artillerie, et d'Estelle Rivaud de la Raffinière, de Brux (Vienne). Neveu des frères Max et René de Rivaud, banquiers. Surtout connu comme propriétaire hippique.

Financière des Caoutchoucs sur : 1) la plantation de Sungei-Ular, en Malaisie ; 2) une participation de 75 %, jouissance 1925, dans la Waringen Cultuur Maatschaapij, dont les plantations sont situées à Java ; 3) 50.000 actions West Springs Ltd, coupon n° 2 attaché ; 4) 20.00 actions New States Areas Ltd.

Comme la Padang et les Terres-Rouges, le Cambodge a dispersé ses efforts, ce qui permet de réduire les risques de la monoculture mais rend la direction de l'affaire assez délicate.

La Compagnie dispose actuellement de concessions couvrant 29.000 hectares, dont 23.000 au Cambodge. Cette dernière partie représente l'élément jeune de l'affaire, et les dirigeants de l'affaire en attendent beaucoup.

Le capital mis en œuvre pour mener à bien les travaux nécessaires est de 100 millions, divisés en 1.000.000 d'actions de 100 fr. Il existe 5.000 parts bénéficiaires sans valeur nominale qui interviennent pour 15 % dans les superbénéfices.

Le marché des actions commence à retrouver une belle animation, non parce que l'avenir de la Société apparaît à nouveau brillant, mais parce qu'une extrême dépréciation boursière avait ramené les titres à des niveaux très bas.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 juin 1931)

La perte de l'exercice est de 588 mille francs. En 1929, l'exercice s'était soldé avec un bénéfice de 3.107.417 francs. Le report bénéficiaire des exercices précédents atteint 13.741.381 francs.

Au bilan, les concessions et plantations en Asie se montent à 110.829.179 fr. contre 81.454.633 fr. ; les Bâtiments et le matériel en Asie se montent à 13.772.118 fr., la participation à Java est inchangée à 26.800.730 fr. Les stocks ont été ramenés de 1.181.721 fr. à 570.460 fr., les disponibilités en Caisse et en Banques sont de 1.054.533 fr., le Portefeuille indique 5.245.824 fr. ; les Débiteurs divers 5.820.403 fr. Au passif, les Crédeurs s'élèvent à 13.171.055 fr. La prime sur augmentation de capital atteint 37.500.000 fr.

CAMBODGE
(*Le Journal des finances*, 19 février 1932)

Cette société, convoque une assemblée extraordinaire pour le 29 février en vue d'autoriser le conseil à contracter auprès du gouvernement général de l'Indochine des emprunts hypothécaires convertibles éventuellement en actions et, en conséquence, d'augmenter le capital social.

CAMBODGE
(*Le Journal des finances*, 5 août 1932)

L'assemblée de CAMBODGE s'est tenue le 28 juillet à Saïgon. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1931 se soldant par une perte de 1.740.549 fr., qui vient en déduction des bénéfices reportés des exercices précédents, ramenés ainsi à 11 millions 362.751 francs.

Annuaire Desfossés 1933, p. 1180 :

Compagnie du Cambodge

Conseil d'administration : MM. H. Bousquet, pdt ; O. de Rivaud, J. Pérot, A. Aymé, L. Barthou, comte J. de Beaumont ⁹, L[loys] Bouillod, L. Bramel, R. Mathé-Dumaine, P. Langlois, A. Rimaud, R. de Rivaud, R. Hallet.

COMPAGNIE DU CAMBODGE

(Le Journal des débats, 29 juillet 1933)

Le bilan de cette société, qui a été approuvé par l'assemblée du 27 juillet, fait ressortir une perte d'exploitation de 2.082.828 francs, qui a été affectée en diminution des bénéfices reportés des exercices précédents.

Le rapport du conseil expose que, fin 1932, 14.379 hectares étaient plantés au Cambodge, 3 204 à Java et 1.936 en Malaisie, soit un total de 19.539 hectares de plantes sur 30.364 hectares de concessions ; parmi ces surfaces, 1.000 hectares sont établis en caféiers. La production de caoutchouc s'est élevée à 2.597.005 kg en 1932 contre 1.677.386 kg en 1931. Au 31 décembre, l'effectif de la société atteignait 2.928 ouvriers. Quant au maintien intégral des cultures en bon état d'entretien et d'attention aux maladies, il a été rendu possible par l'octroi d'avances nouvelles consenties par le gouvernement général de l'Indochine pour la sauvegarde des cultures improductives.

COUP D'ACCORDÉON

CAPITAL RÉDUIT DE 100 À 50 MF ET REPORTÉ À 80 MF

Compagnie du Cambodge

(Le Journal des débats, 19 octobre 1933)

Une assemblée extraordinaire, réunie à Saïgon le 17 octobre, a voté la réorganisation financière de la Société par réduction de capital de 100 à 50 millions par échange de deux actions anciennes contre une nouvelle du nominal de 100 francs. Le capital sera ensuite reporté de 50 à 80 millions de francs par création de 300.000 actions de 100 fr. émises à 110 francs.

Le rapport indique que la Société financière des caoutchoucs et son groupe ont accepté de garantir l'augmentation du nouveau capital ; toutefois, les nouvelles actions seront mises à la disposition des actionnaires et porteurs de parts, la Financière des Caoutchoucs n'intervenant que pour les titres qui n'auront pas été souscrits par les ayants droit.

Émissions

(La Cote de la Bourse et de la banque, 25 octobre 1933)

⁹ [Jean de Beaumont](#) (1904-2002) : fils de Marc de Beaumont (ci-dessus) et gendre d'Olivier de Rivaud. Élu en 1936 député de la Cochinchine avec l'argent des Terres-Rouges.

Compagnie du Cambodge. — Émission de 30.000 actions de 100 francs. Droit : une action nouvelle pour quatre anciennes.

Compagnie du Cambodge
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 26 octobre 1933)

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires vient de décider, sur la proposition du conseil d'administration, de **ramener le capital actuel de 100.000000 de francs à 50.000.000** par réduction de moitié du montant nominal des actions.

Une augmentation de capital de 30.000.000 par émission de 300.000 actions ordinaires de 100 francs, émises à 110 francs a été en outre décidée. On trouvera page 7 les modalités de la souscription à la dite augmentation de capital.

Cette opération, sur laquelle nous reviendrons, semble avoir pour but de permettre et le remboursement des avances consenties par le Gouvernement général de l'Indochine, et le financement des dépenses d'équipement de l'important domaine que possède au Cambodge la société.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*Becs et ongles*, 28 octobre 1933)

Les infortunés actionnaires qui, depuis des années, conservent des actions Cambodge payées souvent 4 et 500 francs et qui n'en valent plus que soixante, sont maintenant bien fixés sur les perspectives de la société. Certains ont cru qu'il valait mieux attendre, qu'il fallait voir le jour où la moitié des hévéas de la plantation commenceraient à produire. Ce jour est arrivé et la société se réorganise financièrement.

Sans doute ses dirigeants avaient-ils compté longtemps avec un accord international sur la production caoutchoutière. Mais on ne parle que de cela depuis l'abolition du plan Stevenson, et l'entente n'a jamais pu se faire et ne se fera sans doute jamais, les intérêts des uns comme des autres étant trop opposés. En outre, les plantations françaises ne sont en rien parvenues à abaisser leurs prix de revient, à l'encontre de ce qu'ont fait les Hollandais et les Anglais qui, à cet égard, se trouvent bien mieux placés que nos planteurs.

Il en est, du reste, dans nos Colonies comme en France. On ne veut pas avouer sa défaite et des entreprises comme Cambodge ont préféré vivre d'expédients pendant des années plutôt que de baisser pavillon, plutôt que de cesser les extensions industrielles, plutôt que de réduire les frais généraux. On va comme cela le plus longtemps possible, sans voir bien loin, jusqu'au jour où devant la caisse vide et le crédit perdu, on lance un S.O.S.

La réorganisation financière de Cambodge n'est pas autre chose que la conséquence d'une politique d'attente désastreuse. Non pas que la surproduction caoutchoutière et les bas cours de la matière n'y soient pour quelque chose. Mais le Gouvernement général de l'Indochine a fait tout ce qu'il a pu pour venir en aide aux planteurs sous forme de primes ou d'avances. Or, Cambodge n'est pas même capable de payer l'intérêt de celles-ci. Il y a longtemps que la société aurait dû pratiquer une politique plus prudente et déjà quand aux années 1926 à 1929 elle fit des bénéfices honorables.

Tout cela, c'est évidemment du passé sur lequel il n'est plus utile d'insister. L'opération financière envisagée n'a rien d'inédit. Réduction du capital et nouvel appel de fonds au public, puisque le crédit est bouché en Indochine.

L'argent qui pourra entrer dans la Société ne la tirera pas d'affaire. Il sera englouti à nouveau et on verra s'accroître de presque autant le poste Immobilisations, tandis que les dettes n'auront pas été réduites. Cette opération financière est nettement à déconseiller des porteurs actuels, et ils sont légion (car on fit beaucoup de publicité sur ce titre, voici quelques années), ont bien assez perdu comme cela dans cette entreprise.

COCHINCHINE

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 novembre 1933)

Naissances. — C'est avec plaisir que nous annonçons la naissance de Marie Claude, fille de Mme et M Claude Jean About, planteur à la Société des Plantations de Terres Rouges à Quang-Loi (Huong Quan) survenue le 19 courant à Saïgon.

Coll. Peter Seidel

COMPAGNIE DU CAMBODGE
Société indochinoise de cultures
S.A. au capital de 80.000.000 de fr.
divisé en 80.000 actions de 100 fr. chacune
Statuts déposés aux minutes de M^e Mathieu, notaire à Saigon
Siège social : Saigon
TITRE DE 1 ACTION
DE 100 FRANCS AU PORTEUR
Un administrateur : Olivier de Rivaud
Pour un administrateur, par délégation du conseil : XXX

Droit de timbre acquitté par abonnement.

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine*
du 23 décembre 1933

F. Forveille, imprimeur de titres Paris-Rodez

LES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE CAOUTCHOUC
(*Le Journal des finances*, 23 novembre 1934)

.....
La Compagnie du Cambodge, sœur cadette de la Société des Terres-Rouges, exploite au Cambodge un domaine de 22.966 hectares, dont 14.379 hectares étaient plantés en hévéas et 7.714 hectares en production à la fin du dernier exercice. Elle exploite en outre, depuis 1926, la plantation de Sungei Ular, en Malaisie (1.956 hectares plantés en hévéas) et diverses plantations à Java : 1.286 hectares plantés en caféiers, 50 en kapokiers et environ 2.000 hectares en hévéas.

La production totale de caoutchouc de la Compagnie est passée de 1.677.386 kg en 1931, à 2.597.005 kg en 1932, 3.413.299 kg en 1933, et 2.879.080 kg pour les trois premiers trimestres de 1934, ce qui permet d'escompter pour l'année entière une production totale de 3.800.000 kg environ.

La Compagnie du Cambodge a procédé, il y a un an, à une importante réorganisation financière : son capital a été réduit de 100 millions à 50 millions par échange de deux actions anciennes contre une action nouvelle, et réaugmenté à 80 millions.

Grâce à cette opération, des amortissements massifs ont pu être effectués et l'évaluation nette des immobilisations au bilan a été ramenée de 158 à 109 millions. Ce poste groupant aussi bien les dépenses effectuées sur la concession du Cambodge que dans les affaires de Malaisie et de Java, il est difficile de déterminer le montant des investissements par hectare planté en Indochine : le résultat serait cependant très sensiblement inférieur — d'au moins 2.000 fr. par hectare planté — à celui que nous avons obtenu pour les Plantations de Terres-Rouges, mais supérieur à celui des Caoutchoucs de l'Indochine. La comparaison s'établirait dans des conditions assez analogues en ce qui concerne les charges du capital.

Les considérations qui précèdent sont de la plus haute importance, car elles permettent de déterminer dans quelle proportion seront hypothéqués les résultats bénéficiaires bruts à venir par la nécessité d'amortir les immobilisations.

Mais, ceci dit, quels sont actuellement ces bénéficiaires d'exploitation, quels peuvent-ils être dans l'avenir ?

Cette question pose celle du prix de revient.

Les sociétés se montrent très discrètes à cet égard. On peut toutefois, par quelques recoupements, tenter une estimation.

Les Caoutchoucs de l'Indochine ont réalisé, en 1933, un bénéfice d'exploitation de 1.205.953 francs pour une production de 1.620.000 kg, soit 0 fr. 74 environ par kg. Comme les planteurs indochinois ont touché, l'an dernier, une prime de 1 fr. par kg exporté, le prix de revient a donc encore été légèrement supérieur au prix de vente. Si l'on évalue celui-ci, sur la base d'un cours moyen de 3 d. 5 la livre anglaise, à 2 fr. 70 environ par kg, le prix de revient aurait donc été de 2 fr. 96 par kg.

En prenant toujours pour base les résultats de 1933, on obtiendrait des prix de revient sensiblement plus élevés pour Terres-Rouges et pour Cambodge (3 fr. 50 environ). Mais, en ce qui concerne ces deux dernières sociétés, les calculs sont faussés par la complexité de leurs intérêts dans des affaires non seulement indochinoises, mais encore malaises, javanaises, etc., etc. En outre, en ce qui concerne Cambodge, la production est beaucoup plus extensible et le prix de revient est appelé à fléchir au fur et à mesure de la progression de la production,

Il est possible qu'en 1934, le prix de revient des Caoutchoucs de l'Indochine ne soit pas supérieur à 2 fr. 75 par kg. Pour une production de 2 millions de kg et sur la base du prix de vente actuel, soit environ 4 fr. 25 par kg, le bénéfice pourrait être de l'ordre, de 3 millions de francs. La distribution de l'intérêt statutaire de 7 % qui absorberait moins de 2 millions, ne serait pas une éventualité à exclure.

En estimant leur prix de revient de 1934 à 3 francs par kg, Terres-Rouges pourrait gagner 5 millions et demi et Cambodge 4.750.000 francs.

Si l'augmentation de la production entraînait une réduction plus importante du prix de revient, par exemple à 2 fr. 50 par kg, les bénéfices de 1934 pourraient atteindre près de 8 millions pour Terres Rouges, et près de 7 millions pour Cambodge. En réalité, le prix de revient de Cambodge restera sensiblement plus élevé cette année encore que celui de Terres-Rouges, par suite des charges d'entretien des plantations non encore productives ; par contre, il est appelé à fléchir plus vite au fur et à mesure de l'entrée en production de nouveaux plants. On a dit que, pour certaines plantations, le prix de revient pourrait ainsi être réduit jusqu'à 2 francs ; dans ce cas, le bénéfice d'une affaire comme Cambodge pourrait s'élever jusqu'à 8 ou 9 millions avec les prix de vente actuels.

Toutes ces évaluations, très approximatives, concernent les bénéfices bruts : et c'est quand il s'agit de faire des pronostics sur les bénéfices nets que le problème des charges financières, que nous avons examiné plus haut, prend toute son importance.

La Bourse semble cependant faire quelque peu abstraction de cette question en évaluant à 74 millions les Caoutchoucs de l'Indochine et à 189 millions Terres-Rouges, soit environ 10.000 francs par hectare planté pour la première de ces sociétés et près de 12.000 pour la seconde, bien que la comparaison des charges de capital ne soit pas à l'avantage de celle-ci. Elle paraît aussi un peu injuste à l'égard de Cambodge, qui n'est évaluée qu'à 124 millions de francs, soit 8.800 fr. par hectare planté, et encore en faisant totalement abstraction des intérêts considérables que possède la société à Java et en Malaisie ; or, la plantation de Cambodge est la plus jeune, elle est techniquement très belle, plus compacte que celle de Terres-Rouges, et la réorganisation financière de l'an dernier a ramené à des proportions plus normales les charges de capital par hectare planté.

Conseil : MM. Henri Bousquet, Olivier de Rivaud, Robert Hallet, Jules Pérot, André Aymé, Comte Jean de Beaumont, Lloys Bouillod, Auguste Rimaud, Louis Bramel, René de Rivaud, Robert Mathé-Dumaine, Philippe Langlois, Pierre Janssens, Ch.-L. de Beauvau-Craon.

Capital : 100 millions, réduit à 50 millions et reporté à 80 millions.

Parts de fondateur : 5.000, dont le pourcentage aux bénéficiaires demeure immuable, qu'il y ait augmentation ou réduction du capital.

Partage des bénéfices : 1° — 5 % à la réserve. 2° — Somme nécessaire pour répartir un dividende non cumulatif de 8 % sur le montant libéré du capital. 3° — 5 % au conseil. 4° — 15 % aux parts. 5° — Après prélèvement jugé utile pour amortissements, réserves, report à nouveau, fonds de prévoyance ou autres, le solde est réparti entre les actionnaires.

Liquidation : Apurement du passif. Remboursement des Actions.

Sur le solde : 15 % aux parts, 85 % aux actions.

TABLEAU DES SURFACES PLANTÉES

Nom des plantations	Surface concessions	Planté av. 1927 et exploité en 1933	Planté							Total planté
			1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	
Chup	—	4.335	272	—	—	—	—	—	—	4.607
Thmar Pitt	18.000	2.044	1.495	1.230	703	150	200	—	—	5.822
Peam Chang	4.966	1.335	1.150	950	184	88	243	—	—	3.950
Total Cambodge	22.966	7.714	2.917	2.180	887	238	443	—	—	14.379 (1)
Malaisie	2.014	1.227	258	400	—	71	—	—	—	16.335
Total	24.980	8.941	3.175	2.580	887	309	443	—	—	16.335
Java (participation 4/5 Waringin)	5.384	2.114	309	436	72	1	83	25	247	3.287 (2)

(1) Sur 14.379 hectares plantés au Cambodge, 680 ont été greffés.

(2) À Java, 1.000 hectares plantés en hévéas ont été greffés en 1931. 1.286 hectares sont plantés en caféiers et 50 en kapokiers.

PRODUCTION DE CAOUTCHOUC (en kg)

Plantations	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934
Cambodge	196.322	340.643	482.617	698.926	1.599.877	2.266.221	3.192.458

Malaisie	381.506	494.590	525.836	474.375	457.768	548.838	669.035
J a v a (Waringin)	—	—	—	504.085	539.360	598.240	631.500
Total	577.828	835.233	1.008.453	1.677.386	2.597.005	3.413.209	4.492.993

L'augmentation de production pour l'Indochine, régulière au cours des précédents exercices, est devenue très importante en 1932. Pourtant, l'avalissement des prix du caoutchouc n'a permis d'exploiter qu'une partie des arbres plantés en 1935. Aucun de ceux plantés en 1926 n'a été saigné.

En se reportant au tableau ci-dessus, on remarque les grandes possibilités de la compagnie qui, non seulement aura chaque année de nouveaux arbres à saigner, mais encore verra la production par arbre augmenter à mesure que les plantations prendront de l'âge, augmentation qui se traduira naturellement par une diminution du prix de revient.

Le rapport de 1933 donne les plantations comme très belles.

PRODUCTION DE CAFÉ

1929	1930	1931	1932	1933	1934 (1)
156.240	204.880	483.804	589.600	338.400	333.600

(11) Du 1^{er} janvier au 30 novembre.

La réduction de la récolte de 1933 provient de fortes sécheresses au moment de la floraison.

Les plantations sont bien entretenues et se développent favorablement. Elles couvrent leurs frais.

RÉSULTAT DES DERNIÈRES ANNÉES

1928	3.260.393,72
1929	3.107.417,66
1930	- 396.314,26
1931	- 1.692.942,11
1932	- 2.082.828,51 (1)
1933	- 1.017.730,00 (2)

(1) Compte tenu d'un bénéfice de 1.193.880,73, sur réalisation de portefeuille.

(2) L'exercice a été chargé de fr. 1.290.000 d'intérêts payés à des créanciers remboursés avant la fin de l'exercice.

L'augmentation de la production, d'une part, la hausse de la matière, d'autre part, vont modifier entièrement la situation d'une société qui a de très grandes possibilités.

La réduction du capital de 100 à 50 millions, suivie d'une augmentation à 90 millions a permis l'assainissement de l'affaire, qui n'a pas de pertes à amortir.



**COMPAGNIE
DU CAMBODGE**

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE CULTURES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 80.000.000 DE FR.
DIVISÉ EN 800.000 ACTIONS DE 100 FRANCS CHACUNE

Statuts déposés aux minutes de M. Mathieu, Notaire à Saïgon

SIÈGE SOCIAL:
SAÏGON

SÉRIE "UNITÉS"

N° 104.219

**TITRE DE 1 ACTION
DE 100 FRANCS AU PORTEUR**

N° 104.219

Un administrateur.

Pour un administrateur
par délégation du conseil.

Préaut



Mathieu

Droit de Timbre acquitté par abonnement.
Avis d'autorisation inséré au "Journal Officiel"
de l'Indochine du 23 Décembre 1933.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
TALON SÉRIE "UNITÉS" N° 104.219

COTATION

Actions Marché en banque : comptant et terme.
 Parts Marché en banque : comptant.

Cours extrêmes

	Actions	Parts
1929	368 — 190	22.200 — 11.500
1930	252 — 150	14.400 — 6.700
1931	135 — 35	5.550 — 1.660
1932	95 — 40	3.725 — 1.855
1933	85 — 55	4.490 — 2.395
1934	196 — 123 (1)	6.275 — 3.675

(1) Depuis l'échange de 2 actions anciennes contre une nouvelle.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1933

ACTIF	
Concessions et Plantations existant au 31 décembre 1932, après affectation d'amortissements extraordinaires (1) :	
101.998.191	
Dépenses pendant l'exercice 1933 :	104.633.739,75
2.635.548,60	
Bâtiments, machines, matériel, après affectation d'amortissements extraordinaires (1)	4.976.194,80
II. — Approvisionnements et stocks	
Stock divers aux exploitations :	
292.324,29	
Stocks de caoutchouc :	987.413,47
695.089,18	
Disponibilités :	
En caisse et en banques	11.702.136,55
IV. — Débiteurs divers : Comptes-courants débiteurs	927.091,22
V. — Taxes fiscales T:	
Taxes de transmission à récupérer :	
4.185.645,85	
Avances à l'Enregistrement :	4.216.410,24
30.764,39	
VI. — Résultats	

Pertes de l'exercice 1933	1.017.730,77
	<u>128.460.716,80</u>
PASSIF	
I. — Capital	80.000.000,00
II. — Réserve légale :364.953,47	
Prime sur augmentation de capital : 37.500.000,00	
	37.864.953.47
III. — Exigibilités :	
Comptes-courants créditeurs	1.315.840,83
IV. — Bénéfices reportés :	
Report des exercices précédents	9.279.922,50
	<u>128.460.716,80</u>

(1) Ces deux postes ont bénéficié durant l'exercice d'un amortissement spécial de fr. 50.000.000,00, montant produit par la réduction de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 17 octobre 1933.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DÉBIT	
Frais généraux, Change et divers	310.367,20
Intérêts et agios	1.289.512,49
	<u>1.599.879,69</u>
CRÉDIT	
Bénéfice d'exploitation	582.148,93
Perte de l'exercice	1.107.730,77
	<u>1.599.879,69</u>

DÉCÈS Cambodge

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, janvier-février 1935)

[et non 1^{er} janvier 1933, comme indiqué sur Gallica]

M. Démosthène Aroul, 47 ans, ancien typographe, ancien directeur de cinéma, ancien surveillant des T. P., ancien assistant de la Cie du Cambodge, comptant 30 ans de Cambodge

Cie du Cambodge
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 27 juillet 1935)

Conseil d'administration
Conformément à l'ordre de roulement adopté, les mandats de MM. Henri Bousquet,
René de Rivaud et Louis Bramel viennent à expiration

NÉCROLOGIE
Auguste Rimaud
(*Les Annales coloniales*, 24 août 1935)

Nous apprenons la mort, à Roanne, de M. Auguste Rimaud, chevalier de la Légion d'honneur, ancien président du Conseil colonial de Cochinchine, administrateur délégué des établissements Dumarest d'Indochine, administrateur de la Compagnie du Cambodge. [...]

Louis René POLGUÈRE
(1873-1936)

Né à Pont-à-Mousson, le 10 février 1873.
Démobilisé le 2 mars 1898 au Tonkin.
Concessionnaire en 1898 de 750 hectares à Xich-thô et Yên-doi, huyên de Yên-hoa, province de Ninh-binh (déchu de ses droits en juin 1901).
Marchand de paddy à Hanoï.
Propriétaire d'une écurie de chevaux de course.
Marié le 11 février 1904 à Hanoï avec Bui-thi-Vinh.
Électeur en 1908 de la chambre d'agriculture du Tonkin (concession Bichot, Van-khé).
Géomètre et prospecteur minier à Thai-nguyên (1911).
Chef de la brigade des Travaux publics à Thanh-hoa, Nord-Annam (1919), puis chargé par cette même administration d'études de travaux d'irrigation à Kompong-Speu (Cambodge).
Surveillant de la Cie du Cambodge à la plantations d'hévéas de Chup.
Secrétaire adjoint à la chambre mixte de commerce et d'agriculture de Pnom-Penh.
Décédé à Pnom-Penh, en 1936.

NÉCROLOGIE
Mort d'un vétéran du Tonkin
par C.L. Achard
(*Chantecler*, 29 mars 1936, p. 6)
[pas de html. TIFF potable]

On annonce de Phnom Penh le décès de Polguère, un Tonkinois de la première heure, un camarade de 1898-1905, qui fut un des grands propriétaires d'écurie de course pendant les années précitées. Libéré du service militaire sur place, il s'était installé fournisseur de l'armée et des particuliers en paddy, paille, foin, etc.

Notre directeur [C.L. Achard] avait acquis de lui les chevaux *Azur*, *Darling* et *Mutuel* qui eurent une belle carrière, notamment comme steeple-chaser.

M. Polguère était, depuis plusieurs années, secrétaire adjoint à la chambre mixte de commerce et d'agriculture où il était aimé et estimé, pour sa franchise, son amabilité et sa courtoisie.

Il avait été, voici quelques mois, durement touché par la maladie, que sa vigoureuse constitution, son énergie naturelle, lui avaient permis de dominer.

Cie DU CAMBODGE
(*Les Annales coloniales*, 2 mai 1936)

Le compte de profits et pertes de l'exercice 1935 fait apparaître un bénéfice net de 7.114.131 fr. contre 2.486.373 fr. pour l'exercice 1934. Y compris le report antérieur de 10.748.565 fr., le total disponible ressort à 17 millions 862.697 fr. Le dividende proposé sera de 8 fr. brut par action et 500 fr. par part.

Compagnie du Cambodge
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 23 juillet 1936)

Les résultats satisfaisants obtenus par la Compagnie du Cambodge lui ont permis de reprendre les répartitions.

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 21 juillet à Saïgon, a approuvé les comptes de l'exercice 1935 (analysés dans *L'Information* du 30 avril) ; ils se soldent par un bénéfice de 7.114.132 fr., formant, avec le report antérieur, un solde disponible de 17.862.697 fr. ; le dividende a été fixé à 8 fr. 12 brut par action et à 521 fr. 65 brut par part bénéficiaire : ces dividendes seront mis en paiement à partir du 10 août à raison de 7 fr. 34 net par action nominative (cette répartition sera complètement absorbée par la récupération des taxes de transmissions avancées sur les actions au porteur) et à raison de 245 fr. 216 net par part bénéficiaire (étant spécifié que le bon attaché lors de l'émission aux 300.000 notions créées début 1934 sera rémunéré par 6 fr. 64). Une somme de 7.019.598 fr. a été reportée à nouveau. Toutes les résolutions ont été adoptés, notamment le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Jean de Beaumont et de M. Robert Hallet, en sa qualité de membre du comité de direction seulement. Le rapport du conseil indique que la superficie en exploitation a passé au cours de l'année de 15.595 à 17.888 hectares, en augmentation de près de 2.800 hectares ; 1.023 hectares, à Java, sont cultivés en caféiers et 40 en kapokiers. Parmi les surfaces mises en saignée, la Compagnie peut compter quelques centaines d'hectares greffés ; elle a adopté un programme progressif de rajeunissement des plus anciennes cultures en greffe et en graines fécondées artificiellement qui a marqué cette année un premier début de réalisation sans qu'il puisse amener toutefois un fléchissement dans les récoltes. Pour les plantations d'Indochine, le rapport signale que l'entretien des plantations est excellent ; les travaux de saignée sont devenus la tâche essentielle puisque les incisions doivent dorénavant porter chaque jour sur plusieurs millions d'arbres ; l'aménagement des usines a été poursuivi : installations d'eau, puissance motrice, matériel de coagulation, laminoirs. Le bien-être de la main-d'œuvre s'est affirmé avec le développement de maisonnettes individuelles, jardins, écoles, boutiques ; 4.500 ouvriers sont employés actuellement par la Compagnie,

Les plantations de Malaisie et Java sont bien entretenues ; des améliorations culturelles ont été réalisées pour la défense et l'amélioration des sols ; la situation de main-d'œuvre est aisée et l'état sanitaire satisfaisant. L'usine de Malaisie pour le travail

des crêpes, ainsi que celles pour le travail des feuilles, sont en parfait état et tout à fait modernes ; à Java, il a été produit 528.000 kg de café.

Informations et communiqués
COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*Le Journal des débats*, 15 octobre 1936)

Le total de la production de caoutchouc, pendant le mois de septembre, s'est élevé à 729.800 kg, formant, pour les neuf premiers mois de l'année, un total de 5.796.996 kg contre 4.363.815 pour la période correspondante de l'année dernière. La production de café s'est élevée, pendant le même mois, à 16.000 kg, donnant 488.000 kg pour les neuf premiers mois contre 512.000.

Annuaire Desfossés 1937, p. 1326 :
Compagnie du Cambodge
Conseil d'administration : MM. H. Bousquet, pdt ; O. de Rivaud, J. Pérot, R. Hallet, A. Aymé, comte J. de Beaumont, L. Bramel, R. Mathé-Dumaine, Ch.-L. de Beauvau-Craon, R. de Rivaud, P. Janssens, Bungsar C° Ltd.
Commissaires des comptes : E. Aumaistre, P. Blanchard.

Le carnet du capitaliste
COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*Le Journal des finances*, 16 avril 1937)

À dater du 19/4/37. échange des 6.000 titres de parts entières contre des centièmes de parts, à raison de 1 titre ancien contre 5 titres multiples de cinq centièmes de part et 3 titres multiples de vingt-cinq centièmes de parts, sans conformité de numéros, au siège social. 236, rue Mac-Mahon, à Saïgon ; à la Banque Rivaud frères, à Paris.

Compagnie du Cambodge
Société indochinoise de cultures au capital de 80.000.000 de francs
Assemblée générale ordinaire du 5 mai 1937
PROCÈS-VERBAL
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 15 mai 1937)

L'an mil neuf cent trente sept, le cinq mai, à dix heures trente du matin, Messieurs les actionnaires de la société anonyme dite « Compagnie du Cambodge » au capital de 80.000.000 de francs, divisé en 800.000 actions de cent francs chacune, dont le siège social est à Saïgon, 236, rue Mac-Mahon, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au dit siège social, suivant convocation à eux faite par le conseil d'administration.

Il a été dressé une feuille de présence, laquelle a été signée par les actionnaires assistant à la réunion et par les actionnaires mandataires des actionnaires représentés.

La séance est ouverte par M. Pierre Jansens, administrateur de la Société, spécialement délégué pour présider la dite assemblée par le conseil d'administration dans sa séance du 9 avril 1937.

M. Jacques Rosay et M. Pierre Michaux, les deux plus forts actionnaires, tant par eux-mêmes que comme mandataires, présents et acceptant au début de la réunion, sont appelés à remplir les fonctions de scrutateurs.

M. [Gilles A.] Guillaume est désigné par le bureau ainsi composé, comme secrétaire.

M. le président dépose sur le bureau et tient à la disposition des membres de l'assemblée :

1° — Un exemplaire des statuts,

2° — L'inventaire, le bilan, et le compte de Profits et pertes.

3° — Les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes.

4° — Un exemplaire légalisé et enregistré du journal d'annonces légales se publiant en Indochine : *L'Impartial* n° 5.977 du 13 avril 1937, contenant l'avis de convocation.

5° — Un exemplaire légalisé et enregistré du journal d'annonces légales se publiant en France : *Les Petites Affiches*, n° du 12 avril 1937 contenant l'avis de convocation.

6° — La feuille de présence et les pouvoirs des actionnaires représentés.

7° — Divers documents.

M. le président constate, d'après la feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, que 54 actionnaires, possédant 202.118 actions sur les 800.000 composant le capital social sont présents ou régulièrement représentés

L'assemblée, représentant plus du quart du capital social, est déclarée valablement constituée et pouvant délibérer sur l'ordre du jour qui est fixé comme suit :

Ordre du jour

1° — Lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 1936.

2° — Examen et approbation, s'il y a lieu, des comptes du dit exercice ; affectation des résultats.

3° — *Quitus* à donner aux administrateurs.

4° — Ratification et renouvellement statutaires.

5° — Nomination des Commissaires aux comptes pour l'exercice 1937 ; fixation de leur rémunération.

6° — Approbation et autorisations à donner au conseil d'administration conformément aux prescriptions de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Monsieur Gilles A. Guillaume donne ensuite lecture du rapport du conseil d'administration, ainsi que du bilan, lesquels sont ainsi conçus ;

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Conformément à l'article 36 des statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour soumettre à votre approbation le bilan et le compte de profits & pertes de l'exercice social qui a pris fin le 31 décembre 1936.

Surfaces

Ci-dessous, nous vous donnons le tableau des superficies en hectares, de nos concessions et plantations.

PLANTATIONS	Concessions	SURFACES en exploitat.	SURFACES improductives	TOTAL
INDOCHINE				
Chup	18.000	4.584		4.584

Thmar Pitt		5.818		5.818
Péam Chéang	4.966	3.950	5	3.955
Total Indochine	22.966	14 352	5	14.357
JAVA				
(participation de 4/5 dans Waringin)	4.307	2.344	276	2.630
MALAISIE				
Sungei-Ular	2.014	1.722	232	1.954
Total général	29.287	18.418	523	18 941

Productions de Caoutchouc

Nos productions ont atteint en kilogrammes :

	1932	1933	1934	1935	1936
Cambodge	1.599.877	2.266.221	3.192.458	5.353.000	7.694.000
Java	539.360	598.240	637.500	570.000	771.036
Malaisie	457.768	548.838	669.035	155.356	419.200
	2.597.005	3.413.229	4.498.983	6.578.356	8.884.236

Les superficies improductives étant dorénavant très réduites et les arbres arrivant en période de maturité, le rendement s'est très fortement accru. La production des premiers mois de l'année 1937 s'établit déjà en forte augmentation sur l'exercice 1936.

État des cultures

Ces plantations, situées sur d'immenses plateaux au sol très riches, sont en parfait état d'entretien.

Nous avons toute satisfaction pour les rendements des arbres, leur vigoureuse croissance, le renouvellement des écorces, les facilités de communication et de contrôle, l'état sanitaire de ces concessions, qui réunissent ainsi les facteurs les plus favorables à un bas prix de revient.

Les usines de Chup et Péam Chéang, établies suivant les données les plus récentes de la technique, s'adaptent aux forts tonnages, qu'elles ont à traiter et bénéficient de la mise en pratique des résultats très intéressants obtenus par nos services techniques sur les questions de coagulation, de séchage rapide des feuilles fumées et du crêpe.

Main-d'œuvre

Les efforts incessants que nous faisons pour améliorer le traitement matériel et moral de nos équipes ont porté leurs fruits. La construction de maisons individuelles se poursuit avec méthode. Nos centres de main-d'œuvre se transforment en villages de l'aspect le plus coquet. Nos travailleurs annamites apportent à l'entretien de leurs jardins beaucoup de soins et de goût. L'édification de marchés, de pagodes, d'écoles, de théâtres donnent à ces agglomérations une vie mouvementée et attrayante. Le ravitaillement en poissons et légumes frais est abondant, grâce à la proximité du Mékong et de ses berges fertiles.

L'hôpital central, dont la construction est prévue à Chup, parfaiera l'organisation du contrôle sanitaire, tant pour l'ouvrier que pour les maternités et l'enfant. Aussi bien le

développement constant des méthodes modernes de prophylaxie du paludisme sous l'impulsion de l'Institut Pasteur a-t-il eu la plus heureuse influence.

Les conditions contractuelles sont strictement observées. Le travail de saignée est très régulier et ne demande pas un effort physique pénible. Les recrutements sont faciles et malgré les incertitudes du temps présent, nous n'avons constaté aucun indice d'agitation.

Les mesures sociales préconisées récemment avaient déjà été appliquées spontanément dans leur presque totalité sur nos exploitations. Le relèvement des salaires, l'octroi de 5 jours de congé payés à l'occasion du jour de l'an annamite, la fourniture gratuite de riz, élément principal de l'alimentation des ouvriers et des enfants, constituent un ensemble de mesures qui placent l'homme qui travaille sur nos cultures dans une situation bien plus favorable qu'avant son départ du Tonkin.

En outre, l'employeur et l'ouvrier constituent, à parts égales, un pécule, excellente institution qui pourrait probablement être modifiée de façon plus heureuse encore. Il serait prévu, par exemple, au lieu du versement global qui est fait après une courte période de travail, l'institution d'une caisse de retraite dont bénéficieraient les ouvriers ayant vécu un certain nombre d'années sur les plantations. Nous faciliterions d'autre part à ce personnel un retour périodique au Tonkin, pays d'origine auquel le culte des ancêtres le rattache étroitement.

Malaisie-Java

Notre plantation de Sungei-Ular a été bien entretenue et la production s'accroît régulièrement. Nous employons 1200 ouvriers environ.

À Java, la récolte de café a été de 525.000 kg. Les prix de vente ont notablement augmenté. Nous procédons méthodiquement au rajeunissement des vieilles cultures et à l'amélioration des routes et ponts. Ces travaux avaient été ajournée en raison de la situation peu favorable.

Situation du caoutchouc

a) Les stocks mondiaux, qui, en 1934, étaient de 681.360 tonnes, ne sont plus, à fin 1936, que de 429.729 tonnes, soit une diminution de plus de 250.000 tonnes en 2 ans.

Ceci est le résultat du contingentement imposé aux pays, mais résulte aussi d'un accroissement de la consommation qui s'est chiffré pour la seule année 1936 à plus de cent mille tonnes.

b) En Indochine, l'exportation de 30.000 tonnes est absolument libre. Puis il est remis au Comité International la contre-valeur de 10 % des exportations entre 30.000 tonnes et le chiffre de la consommation française.

En 1936, l'Indochine a exporté 40.838 tonnes et la France consommé 56.828 tonnes.

L'Indochine a donc versé au comité la contre-valeur d'environ 1.000 t. de caoutchouc.

Cette somme est entièrement affectée aux Instituts de Recherches et de Propagande anglais, hollandais et français, au prorata des exportations de ces différents pays. Ces Instituts ont pour objet principal d'aider au développement des usages du caoutchouc et leur œuvre constructive sera d'une aide puissante à notre industrie.

Avant de clôturer ce rapport, nous désirons remercier tout notre personnel européen et nos collaborateurs annamites. Leur intelligente activité, leur dévouement et leur attachement à l'œuvre commune ne méritent que des éloges.

BILAN

Fr. 8.808.110.24

Si vous approuvez nos propositions, le dividende de l'exercice 1936 serait fixé à fr. 22,59 par action, qui, après déduction des impôts, serait payable par :

net fr. 20,421 par action nominative
et net fr. 20 par action au porteur,
contre détachement du coupon n° 7 ;
et à fr. 7,944 par 1/100 de part bénéficiaire, qui, après déduction des impôts, serait payable par :
net fr. 7,062 par 1/100 de part bénéficiaire, contre détachement du coupon n° 6.

Conseil d'administration

Conformément à l'ordre de roulement établi, les mandats de M. Robert Hallet, en sa qualité d'administrateur, et de M. Jules Perot, tant en sa qualité d'administrateur que de membre du comité de direction, sont arrivés à expiration. Ces Messieurs se représentent à vos suffrages.

Dans le courant de l'exercice, votre conseil d'administration a appelé aux fonctions d'administrateur la Bungsar Company Ltd., société anonyme malaise, ayant siège social à Kuala Lumpur (Malaisie Britannique) en remplacement de M. Philippe Langlois, démissionnaire. Nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette nomination, cette Société pouvant exercer sur nos intérêts de Malaisie un contrôle continu et efficace.

Commissaires aux comptes

Vous aurez à désigner vos commissaires aux comptes pour l'exercice en cours et à fixer leur rémunération.

Nous vous soumettrons enfin, comme d'habitude, le compte rendu et la résolution tendant à donner aux membres de votre conseil d'administration les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Le conseil d'administration [...]

La tournée au Cambodge de M. le gouverneur général Brévié

8^e et dernière journée — 14 septembre
(*La Dépêche d'Indochine*, 18 septembre 1937)

Après la traversée du Mékong, la R.C. 22 traverse presque aussitôt la zone des plantations de la Société des Caoutchoucs du Cambodge (Chup, Thmar-Pitt et Péam-Chéang) qui occupent une superficie de près de 23.000 hectares, dont plus de 14.000 sont plantés en hévéas ; plus de 4.800 coolies y sont employés et sont logés dans des maisonnettes individuelles formant des villages répartis sur le terrain des concessions ; ce groupe a une importante usine de gomme, et dispose d'une centrale électrique et d'une station de pompage, avec puits Layne, placée au sommet du plateau de terres rouges de Chup, qui distribue l'eau dans toute la zone de ces plantations.

AU CAMBODGE
Nouvelles administratives
Personnel européen
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 10 avril 1938)

M. Breton ¹⁰, sous-brigadier de 1^{re} classe des Polices municipales, directeur de la Caisse de crédit agricole de Kompongcham, est désigné pour remplir, cumulativement avec ses fonctions actuelles, celles de contrôleur du Travail pour le secteur de

¹⁰ Emmanuel Breton, né le 3 janvier 1908, entré dans l'administration indochinoise le 16 juillet 1929.

Kompongcham comprenant les plantations de la Compagnie du Cambodge et celle de la Compagnie des caoutchoucs du Mékong à Prekkak, en remplacement de M. Bocognano, appelé à une autre destination.

Compagnie du Cambodge
Assemblée ordinaire tenue à Saïgon le 24 juin 1938
(L'Information d'Indochine, économique et financière, 20 août 1938)

Rapport du conseil d'administration

Conformément à l'article 36 des statuts, nous vous avons réunis, Messieurs, en assemblée générale ordinaire, pour soumettre à votre approbation le bilan et le compte de Profits et pertes de l'exercice social qui a pris fin le 31 décembre 1937.

Surfaces

Ci-dessous, nous vous donnons le tableau des superficies, en hectares, de nos concessions et plantations

Plantations	Concessions	Surfaces en exploitation	Surfaces improductives
Indochine			
Chup	18.000	4 548	—
Thmar Pitt	—	5 813	12
Peam Cheang	4 966	3.937	16
Total Indochine	<u>22.966</u>	<u>14.298</u>	<u>28</u>
Java			
Participation des 4/5 dans Waringin	4.307	2.469	250
Malaisie			
Sungei-Ular	2.014	1.5653	390
Total général	<u>29.287</u>	<u>18.332</u>	668

Productions du caoutchouc

Nos productions ont atteint, en kilogrammes :

1935

Cambodge	5.353.000 00
Java	570.000 00
Malaisie	655.356 00
Total	6.578.356 00

1936

Cambodge	7.694.000 00
----------	--------------

Java	419.200 00
Malaisie	771.036 00
Total	8.884.236 00

1937

Cambodge	9.123.000 00
Java	720.000 00
Malaisie	997.469 00
Total	10.840.469 00

L'ensemble de nos surfaces est arrivé à maturité. Nos productions se stabiliseront aux environs des chiffres actuels, avec une marge de progrès, d'amplitude modérée.

Entretien, usinage

Notre principal effort se porte vers l'entretien le plus rationnel des cultures. Les plantations d'arbres ont été faites dès le début avec le soin le plus attentif. Grâce à une connaissance plus approfondie de nos terrains, aux conclusions acquises par de nombreuses expériences sur la qualité des divers engrais, sur l'assimilation des matières fertilisantes, sur les meilleures méthodes de la conservation du sol, nous nous efforçons d'améliorer continuellement le rendement et la vitalité des arbres.

Nous avons réalisé un programme d'équipement qui est maintenant à peu près définitif. L'eau, distribuée par canalisations souterraines est puisée dans 3 puits Layne [L'Hydraulique-Asie*] qui donnent toute satisfaction et suffisent aux villages et aux usines. Nos installations de pompage ont eu à répartir 325.000 mètres cubes dans l'année.

L'installation des usines Chup et à Peam-Cheang est achevée. Celle de Chup, qui est la plus complète, peut travailler 40 tonnes de caoutchouc par jour. Sa centrale électrique indépendante répartit avec souplesse une force motrice d'environ 1.000 H P.

Nous apportons à l'entretien des machines tout le soin désirable, grâce à une équipe tournante spécialisée qui procède à dates fixes à la révision de tout le matériel.

Notre service technique poursuit avec méthode des études sur le traitement du latex, sur les questions de coagulation, de préservation et sur les qualités internes de la matière.

Main-d'œuvre

Nous vous avons signalé spécialement, l'an dernier, les améliorations que nous nous efforçons d'apporter au traitement matériel et moral de la main-d'œuvre.

Les maisonnettes individuelles constituées en villages ont largement progressé. Nous avons également augmenté le confort par le choix de matériaux plus durables, par le carrelage des sols, etc. Les jardins individuels se sont développés. Nous avons distribués en grand nombre les arbres fruitiers et les plantes d'ornement.

Ces soins particuliers, joints à l'extrême facilité du ravitaillement en poissons et légumes frais, ont maintenu un excellent état sanitaire, la facilité des recrutements, la tranquillité des esprits. De nombreux travailleurs, partis pour quelques mois dans leur pays d'origine, sont revenus spontanément reprendre leur place sur les plantations.

La constitution d'une caisse de retraite basée sur l'institution du pécule et dont bénéficieraient les ouvriers ayant vécu un certain nombre d'années en Cochinchine, semble devoir faire son chemin.

Nous espérons qu'une solution favorable interviendra pour assurer, de cette manière aux ouvriers une sécurité plus certaine.

L'hôpital de Chup, entièrement achevé, comprend 180 lits et complète l'installation de nos organisations sanitaires.

Nos collaborateurs européens et annamites ont exécuté le large programme de cette année avec un esprit constant d'attachement à l'œuvre entreprise. Nous sommes heureux de les en féliciter.

Malaisie et Java

Notre plantation de Sungei-Ular est en état d'entretien très soigné. Nous y avons poursuivi un effort parallèle à celui des plantations d'Indochine, pour l'équipement définitif des usines et l'amélioration du sort de la main-d'œuvre. À fin décembre, nous avons 650 ouvriers.

À Java, la récolte de café a été de 850.000 kg. L'entretien est satisfaisant et tous les travaux sont très régulièrement suivis. La main-d'œuvre est d'environ 2.150 ouvriers.

Taxes et impositions

1° La hausse des cours de vente a fait jouer, pour la première fois cette année, le mécanisme de la Caisse de compensation. Les planteurs ont, d'abord, à lui rembourser les primes à l'exportation consenties en période de crise. Le remboursement sera sans doute achevé au cours du premier trimestre 1938.

Notre contribution pour l'année 1937 a été de 4.662.000 francs, soit environ 51 centimes au kg.

La loi prévoit une deuxième étape obligeant les planteurs à verser dans cette caisse une réserve de 40.000.000 francs. Au rythme actuel, cette réserve serait constituée pour les trois quarts à la fin de l'année 1938.

2° Un arrêté du 11 décembre 1936 a substitué à la taxe intérieure de 2 % ad valorem, un droit spécial à l'exportation, progressif, basé sur les cours de vente.

Notre imposition de ce fait arrêté pour l'année 1937 de : 3.207.000 francs, soit 36 centimes/kg. environ, contre 307.000 francs payés l'an dernier au total.

3° Notre part contributive au rachat du caoutchouc à livrer au Comité international de réglementation du caoutchouc, en lieu et place de restriction effective, au titre de l'année 1937, a été de 4.355.000 francs, soit environ 47 centimes/kg. contre 1.180.000 francs ou 15 centimes/kg. en 1936.

Ces trois surtaxes, à elles seules, entrent dans le prix de revient de 1937 pour 12.224.000 francs, soit 1 fr. 34 /kg. contre 1.537.000 francs ou 20 centimes/kg. en 1936.

Situation du caoutchouc

.....

Position de l'Indochine

L'Indochine exporte 30.000 tonnes longues librement (1 tonne longue = 1.016 kg.) puis est astreinte à remettre au Comité international la contre-valeur de 10 % de ses exportations entre 30.000 tonnes et le chiffre atteint par la consommation française.

Elle a donc versé au Comité pour 1937, la contre-valeur de 1.337 tonnes longues, la consommation française de 1937 ayant été de 59.959 tonnes longues et les exportations indochinoises de 43.374 tonnes longues.

Nous rappelons que le montant en est affecté aux Instituts de recherches et propagande anglais, français, hollandais, au prorata des exportations britanniques néerlandaises et françaises.

L'Institut français du caoutchouc, né en 1936, se développe en un centre de propagande, de documentation et d'action scientifique d'intérêt considérable.

La création d'un institut de recherches en Indochine est également préconisée par les planteurs en vue des travaux importants qui ne peuvent être conduits utilement que sur les plantations mêmes (sélection, coagulation, etc.).

Renouvellement du Plan international de réglementation

Le plan en vigueur s'achève au 31 décembre 1938.

Les planteurs participants ont proposé à leurs gouvernements respectifs une prolongation de 5 ans et arrêté à cet effet un texte unanime. Celui-ci a été remis le 31 mars et son délai de ratification par les gouvernements est à fixé fin juin.

1° Ce plan accorde à l'Indochine une exportation libre forfaitaire de 60.000 tonnes longues.

Au-delà de ce chiffre, nous sommes astreints à remettre au Comité International la contre-valeur (ou la livraison en nature) d'un pourcentage de nos exportations égal à celui de la restriction imposée à tous les signataires du plan (sommes affectées en leur totalité à la recherche et à la propagande internationale en vue du développement des usages de caoutchouc).

À titre indicatif, et bien qu'il soit difficile d'évaluer la production des plantations d'Indochine, qui sont jeunes et largement pourvues d'un matériel sélectionné dont le rendement industriel n'est pas encore établi, nous pensons que les chiffres 64.000 tonnes pour 1939 et 70 000 tonnes pour 1940 reposent sur des calculs sérieux.

2° Le plan prévoit l'autorisation d'établir des plantations nouvelles entre le 1^{er} janvier 1939 et le 31 décembre 1940, sur la base de 5 % des surfaces actuellement en cultures dans chacun des pays, soit sur 160.000 hectares environ, avec addition éventuelle en 1939 de 32.000 hectares supplémentaires, si cette répartition paraît opportune à ce moment.

Nous avons pris nos dispositions pour effectuer en 1939 des extensions sur 5 % de nos surfaces plantées, soit environ 800 hectares, en matériel à haut rendement.

Répartition des bénéfices

Le bilan que nous vous présentons fait ressortir pour l'exercice 1937 un bénéfice net de 55.908.145 61

que nous vous proposons de répartir comme suit :

- a) 5 % à la réserve légale : 2.795.407 28
 - b) Premier dividende de 8 % aux 800 000 actions à rémunérer : 6.400.000 00
 - c) 5 % au conseil d'administration : 2.795.407 28
 - d) 15 % aux parts bénéficiaires : 8.386.221 84
- 20.377.036 40

Reste 35.531.109 21

En y ajoutant le report à nouveau des exercices précédents, soit 8.808 110 24, il reste un complément disponible de 44.339.219 45

sur lequel nous vous proposons de prélever un deuxième dividende de 43 fr. 884 en faveur de chacune des 800.000 actions existantes, soit 35.107.200 00

Il reste 9.232.019 45

que nous vous proposons de reporter à nouveau.

Si vous approuvez nos propositions, le dividende de l'exercice 1937 serait fixé à brut : 51 francs 884 par action, payable, sous déduction des impôts, contre détachement du coupon n° 8, et 16 francs 712 par 1/100^e de part bénéficiaire, payable, sous déduction des impôts, contre détachement du coupon n° 7.

Questions à l'ordre du jour

Conformément à l'ordre de roulement établi, le mandat de M. Robert Mathé-Dumaine, administrateur, est arrivé à expiration. Il se représente à vos suffrages.

Vous aurez à désigner vos commissaires aux comptes pour l'exercice en cours et à fixer leur rémunération.

Nous vous soumettrons enfin, comme d'habitude, le compte rendu et la résolution tendant à donner aux membres de votre conseil d'administration les autorisations prévues à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1937

ACTIF	
Immobilisations :	
Concessions et plantations	111.875.984 46
Bâtiments, machines, matériel, etc.	17.850.132 94
Approvisionnements et stocks :	
Stocks de caoutchouc.	9.744.567 87
Stocks divers	3.146.150 34
Disponibilités :	
Encaisse et en Banques	61.695.571 10
Débiteurs divers :	
Débiteurs en comptes courants	902.222 67
Taxes fiscales :	
Taxes de transmission à récupérer	581.901 50
Avances à l'Enregistrement	1.052.055 59
	<u>206.848.586 47</u>
PASSIF	
Capital	80.000.000 00
Réserves :	
Réserve légale	2.558.407 32
Réserve générale	37.500.000 00
Provisions :	
Provision pour fluctuations de change	6.750.000 00
Exigibilités :	
Créditeurs en comptes courants	15.323.923 30
Résultats :	
Report des exercices antérieurs	8.808.118 24
Bénéfice de l'exercice 1937	55.908.145 61
	<u>206.848.586 47</u>

Compte de Profits et pertes

DÉBIT	
Frais généraux	381.717 28
Balance créditrice	55.908.145 61
	<u>56 289.862 89</u>
CRÉDIT	
Bénéfice brut d'exploitation	55.452 040 03
Intérêts et divers	837.822 86
	<u>56 289.862 89</u>

Compagnie du Cambodge

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 5 novembre 1938)

L'installation des usines des concessions de Chup et Peam-Cheang est achevée. Celle de Chup, qui est la plus complète, peut travailler 40 tonnes de caoutchouc par jour. La centrale électrique indépendante répartit une force motrice d'environ 1.000 CV.

Au début de l'exercice en cours, les surfaces en exploitation se répartissaient comme suit : Indochine, Chup 4.548 hectares ; Thmarr Pitt 5.813 ; Peam-Cheang 3.937 ; à Java (participation des 4/5 dans Waringin) 2.469 ha. ; en Malaisie, Sungei-Ular 1.565 ha.

La réalisation du programme d'équipement en Indochine est maintenant à peu près définitive. L'eau distribuée par canalisations souterraines est puisée dans trois puits qui suffisent aux villages et aux usines.

À la plantation de Sungei-Ular, la société a poursuivi un effort parallèle à celui des plantations d'Indochine pour l'équipement définitif des usines.

Conseil français des intérêts économiques et financiers du protectorat du Cambodge Liste des électeurs

(*Bulletin administratif du Cambodge*, septembre 1939)

CIRCONSCRIPTION DE KOMPONG-CHAM A. — Section de Kompong-Cham (p. 1588-1590)

Nom, prénoms	Âge	Profession ou qualité	Domicile
Balmont (Louis)	48	Chef planteur	Chup
Boyer (Robert)	28	Assistant de plantation	Chup
Buot (Robert)	31	Assistant de plantation	Chup
Desgeans (André)	39	Assistant de plantation	Chup
Guyon (Henri)	35	Assistant de plantation	Chup
Havret (André)	39	Assistant de plantation	Chup
Rosay (Jacques)	39	Inspecteur plantations	Chup
Simon (Georges-Marie-Jean)	30	Dir. de plantation [Quanloi (SPTR)] Né à Briey, le 17 février 1900. Âgé de 39 ans et non 30.	Chup
Vazeille (Albert)	38	Assistant de plantation	Chup
Vindard (François)	32	Chef d'atelier plantation	Chup

Nom, prénoms	Âge	Profession ou qualité	Domicile
Dessertenne (Gérard)	27	Assistant de plantation	Péam-Chéang
Durel (Robert)	42	Dir. plantation	Péam-Chéang

Nom, prénoms	Âge	Profession ou qualité	Domicile
Camus (Jean)	40	Dir. plantation	Thmar-Pitt
Chupin (Pierre)	31	Assistant de plantation	Thmar-Pitt
Dupont (René-André)	34	Assistant de plantation	Thmar-Pitt
Lagrance (Gaston)	33	Assistant de plantation	Thmar-Pitt
Rivaud (Michel)	33	Assistant de plantation	Thmar-Pitt
Tertre (Yves du)	?	Plantation	Thmar-Pitt

Compagnie du Cambodge
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 4 février 1939)

La différend qui opposait depuis 1929 le fisc et la société a été tranché à la fin du mois dernier par le tribunal civil de la Seine par un jugement favorable à la thèse du ministère des Finances et condamnant, en fait, la société à acquitter ses impôts en France, où ils sont plus élevés qu'en Indochine.

La compagnie vient de se pourvoir en cassation.

Rappelons que le fisc avait contesté la légalité du transfert du siège social de Paris à Saïgon, par lequel la société se trouvait assujettie à la législation fiscale indochinoise et non plus française. La thèse de Cambodge est fondée sur le fait que l'exploitation principale est bien en Indochine — se différenciant ainsi du cas Padang, dont les principales plantations sont à Sumatra — et que, par conséquent, le siège social peut valablement s'y établir.

Le transfert du siège remontant à 1925, la société, dans le cas où la Cour suprême rejeterait son pourvoi, aurait ainsi un arriéré de taxes de plusieurs années à payer. Son

importance est toutefois réduite par le fait que le principal élément d'imposition — les bénéfices distribués — ne joue que depuis l'exercice 1935 (sauf une exception pour 1926, exercice pour lequel un dividende avait été payé).

D'autre part, la question du statut fiscal des sociétés coloniales est toujours à l'étude entre les ministères compétents et devrait aboutir à une solution satisfaisante.

Compagnie du Cambodge

Après avoir été obligée, par de dures circonstances économiques, à une réorganisation, cette affaire s'est relevée à partir de 1934 et a acquis un grand développement.

Sa situation financière est forte et elle a devant elle de belles perspectives
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 22 avril 1939)

La création de cette Compagnie avec le concours de la Société financière des caoutchoucs, remonte à décembre 1922, époque de crise pour le latex qui avait donné lieu à l'instauration du fameux plan Stevenson.

Née dans une crise, la Société arrivait à la période de production, quand survint le plus grand désordre économique. Elle l'a traversé dans des conditions satisfaisantes, non sans avoir, il est vrai, rencontré d'assez nombreuses difficultés.

Il y a lieu de remarquer également que, constituée pour la culture du coton, la Compagnie a presque aussitôt changé l'orientation que lui imposaient ses statuts et qu'ayant reconnu les grandes possibilités de l'hévéa dans sa zone d'action, c'est vers lui qu'elle s'est tournée.

Le domaine

Son domaine, situé dans le Cambodge même — d'où son nom —, à 15 kilomètres du Mékong, est en plein dans la région des terres rouges, terrains basaltiques qui se distinguent nettement des terres grises — alluvions anciennes — par leur plus grande fertilité mais nécessitant toutefois des frais de défrichement plus élevés en raison de leur très dense végétation arborescente.

Dans la région où exploite la société, l'épaisseur de la terre rouge va jusqu'à 40 mètres ; les couches de surface sont poreuses et la configuration générale est celle de petits plateaux à surface plane et légèrement surélevés par rapport au pays environnant. Ce sont là des conditions particulièrement intéressantes car elles dispensent de construire des levées de terre pour s'opposer au ravinement du sol par les eaux de pluie ; elles dispensent également de construire des fossés et des drains pour évacuer les eaux stagnantes. Elles ont permis au coût d'établissement de l'hectare planté très inférieur à celui des plantations contemporaines dans les autres régions productrices : elles ont l'avantage permanent de réduire les frais d'entretien.

Quand la société s'installa en 1932 [*sic* : 1922] dans la concession de Chup (18.000 hectares), la région était entièrement vierge de culture : pas d'habitants, pas d'eau. En 1927, 5.000 bûcherons cambodgiens travaillaient à l'abattage et 2.500 Tonkinois au plantage ; à ce moment, les premiers arbres plantés dans une autre partie du domaine entraînent en saignée.

Cette partie du domaine, la concession de Chup, lui avait été apportée lors de sa constitution par le Comptoir de l'industrie cotonnière. Elle s'étend sur 18.000 hectares en face de Kompong-Cham. En 1924, l'acquisition fut faite d'une seconde concession à Peam-Chang, de 4.966 hectares. Ces deux concessions forment le principal actif de l'entreprise en Indochine.

En 1926, la Compagnie acquit également en Malaisie la plantation de Sungei-Ular de 2.014 hectares déjà partiellement en exploitation et une participation des 4/5 dans

l'actif de la Warigin Cultuur qui mesure 5.000 hectares ; elle y exploite environ un millier d'hectares de de caféiers et de kapokiers.

Dans l'ensemble, le domaine de la société s'étend sur 29.287 hectares, dont 18.332 sont en exploitation ; sur le solde, il n'existe que 668 hectares improductifs.

Au cours des trois dernières années, la production de caoutchouc a été la suivante, en kg.

	1935	1936	1937	1938
Cambodge	5.353.000	7.694.600	9.123.000	—
Java	570.600	419.200	720.000	—
Malaisie	665.356	771.036	997.469	—
Total	<u>6.878.386</u>	<u>8.884.236</u>	<u>10.840.469</u>	<u>10.560.466</u>

Dans son dernier rapport, le conseil signalait que l'ensemble des surfaces est arrivé à maturité et que les productions se stabilisent aux environs de ces chiffres avec une marge de progrès d'amplitude modérée. On voit que celle-ci n'a pas été atteinte en 1938: on en donne pour raison une réduction des saignées.

Les capitaux investis

À l'origine de la société, son capital fut fixé à 5 millions ; en 1924, pour permettre la reprise de la concession de Peam-Chang ; ce fonds social élevé à 25 millions ; en 1926, pour la levée de l'option qui lui avait été accordée sur les concessions de Simgei-Ulac et la prise de participation dans la Warigin Cultuur, il fut porté à 50 millions ; pour acquérir des participations dans la New State Areas et la West Springs, mines d'or de l'Afrique du Sud, le conseil se fit autoriser à le porter à 75 millions en 1927 ; enfin, en 1928, il fut élevé à 100 millions pour permettre à la Société de consolider des avances qui lui avaient été faites par la Financière des Caoutchoucs [Socfin].

En 1933, ce capital, uniquement constitué d'actions de 100 francs, fut réduit de moitié et ramené à 59 millions par échange de deux actions contre une nouvelle, et porté en octobre de la même année à 80 millions : il se compose de 800.000 actions de 100 francs.

Le conseil est autorisé à élever le capital jusqu'à 110 millions.

Il a été créé en 1924 pour rémunération partielle de l'apport de la concession de Péam-Chang, 5.000 parts de fondateur divisées en centièmes en 1937 et pour lesquelles les statuts ne comportent aucune clause de rachat.

Il n'a pas été émis de dette obligataire.

La répartition du bénéfices s'effectue de la façon suivante : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions, 5 % au conseil d'administration, 15 % aux parts de fondateur, le solde, sauf prélèvements en faveur des fonds de prévoyance, est réparti aux actions.

De cette répartition, il résulte que pour chaque franc attribué à l'action au dessus de son intérêt statutaire de 8 francs, le centième de part a droit à une répartition de 0 fr. 30.

Les résultats obtenus

Si les saignées dans les plantations du Cambodge n'ont commencé qu'en 1927, la période d'exploitation s'est ouverte en janvier 1926 du fait de l'acquisition des domaines de Java et de Malaisie. Voici quels ont été, depuis cette date, les chiffres des

deux productions principales de la société, le caoutchouc, la plus importante, et le café qui joue son rôle dans l'obtention des résultats annuels :

En kg	Caoutchouc	Café
1926	702.000	84.600
1927	704.888	133.875
1928	998.069	173.128
1929	1.294.991	156.240
1930	1.487.898	204.880
1931	1.677.386	483.804
1932	597.005	589.600
1933	3.413.299	329.000
1934	4.498.993	333.600
1935	6.578.356	341.000
1936	8.884.236	525.000
1937	10.840.469	840.000
1938	10.560.406	—

Ce tableau se passe de longs commentaires ; il est facile d'y constater que la production de caoutchouc qui avait doublé de 1926 à 1930 et avait encore doublé au cours de la période de quatre années suivantes, a dépassé cette progression au cours des trois dernières années. Il semble toutefois, à s'en tenir aux déclarations rapportées ci-dessus, du conseil, à la dernière assemblée, que le mouvement de progression va se ralentir, jusqu'à la venue à période de saignée d'autres plantations : il n'en reste pas moins que la Compagnie du Cambodge, qui n'existe que depuis seize ans, a dépassé en production celle des Terres-Rouges dont la superficie est à peu près équivalente et qui [date] de 1910.

Pour ce qui est du café, on remarquera que sa production a exactement décuplé pendant la période de douze ans envisagée.

Le compte de profits et pertes publié par la société n'indique pas le pourcentage de bénéfices réalisé sur chacune de ces deux branches d'activité, mais il est probable que le café lui a été d'un bon secours pendant toute la période de dépression du caoutchouc,

Au point de vue financier, l'évolution des résultats est toute différente. La voici telle que l'indiquent les rapports annuels du conseil :

	Bénéf. bruts	Bénéf. nets	Dividende par action	Divid. par part	Divid. par centième de part
	(1.000 fr.)		(fr.)		
1926	8 639	7.299	10	218,97	—
1927	553	6.899	—	—	—

1928	3 540	3.260	—	—	—
1929	3.319	3.107	—	—	—
1930		- 588	—	—	—
1931		- 1.790	—	—	—
1932	- 1.193	- 2.614	—	—	—
1933	- 582	- 1.107	—	—	—
1934	2.710	2.486	—	—	—
1935	7.338*	17.114	8,12	521,65	—
1936	26.809	26.480	22,59	—	7,944
1937	56.289	55.452	51,884	—	16,772

* Y compris 553.455 fr. de bénéfice sur change.

Ce tableau montre nettement l'influence déclinante qu'a eue pour la société la longue crise du caoutchouc qui s'est caractérisée par l'instauration du plan Stevenson et les différents plans de restriction qui, modifiés constamment, agissent encore aujourd'hui. Il est à noter toutefois que si les sociétés de production indochinoises ne sont pas contraintes à la restriction, ce qui est pour elles un gros avantage, elles n'en subissent pas moins, comme toutes les autres, les effets des variations de cours du latex.

Déclinant depuis 1928, les bénéfices ont, en 1930, fait place à des pertes et les actionnaires qui avaient touché des répartitions dès la première année d'entrée en exploitation s'en sont trouvés privés depuis. Il faut arriver à l'année 1934 pour constater dans la situation de l'entreprise une amélioration qui n'a fait que s'amplifier depuis pour aboutir en 1935 à un avancement sérieux qui, s'il a profité aux porteurs de parts, n'a pas agi de même à l'égard des actionnaires dont le fisc a réclamé la légitime rémunération.

Le redressement apparaît nettement à partir de 1936, année pour laquelle les bénéfices ont crû de plus de 265 % ; de cette même année à la suivante, ils croissent encore de plus de 103 %.

Dans le tableau ci-dessus, les bénéfices bruts s'entendent des bénéfices bruts d'exploitation proprement dits et des intérêts et agios qu'elle encaisse ; les bénéfices nets s'entendent des bénéfices bruts, déduction faite des frais généraux. On remarquera que ces frais généraux sont peu élevés et ceci confirme ce que nous disions au début, que le prix de revient est bas.

Dans son rapport à l'assemblée du 24 juin 1938, le conseil, après avoir donné des détails techniques sur l'entretien et l'amélioration des plantations et de l'outillage, a été amené à faire état des taxes et impositions qui frappent l'industrie du caoutchouc. Il a signalé que la hausse des cours de vente a fait jouer pour la première fois le mécanisme de la caisse de compensation et que la contribution de la Société a été de 4.662.000 francs, soit environ 41 centimes au kg ; un arrêté du 11 décembre 1936 ayant substitué à la taxe intérieure de 2 % *ad valorem* un droit spécial à l'exportation, progressif, basé sur les cours de vente, elle a dû payer de ce fait 3.207.000 francs (36 centimes au kg) au lieu de 307.000 francs l'année précédente : par ailleurs, sa part contributive au rachat du caoutchouc à livrer au Comité International de Réglementation s'est élevée à 4.355.009 francs (47 centimes au kg) contre 1.180 000 fr. Ces trois surtaxes à elles seules entrent dans le prix de revient de 1937 pour 12.224 098 fr., soit 1 fr. 34 au kg contre 1.537.000 fr. ou 20 centimes au kg en 1936 ;

en se reportant au tableau ci-dessus, on peut en induire que sans cette aggravation de charges de 10.687.900 francs, le bénéfice d'exploitation eut été de près de 67 millions, chiffre intéressant à rapprocher de celui de 80 millions du capital social.

Après avoir ensuite exposé la position de l'Indochine sur le marché du caoutchouc et donné des renseignements sur le renouvellement du plan international de réglementation, le rapport conclut en déclarant que :

Le plan prévoit l'autorisation d'établir des plantations nouvelles entre le 1^{er} janvier 1939 et le 31 décembre 1940 sur la base de 5 % des surfaces actuellement en culture dans chacun des pays. La Compagnie a pris ses dispositions pour effectuer en 1939 des extensions sur 5 % de ses surfaces plantées, soit environ 800 hectares en matériel à haut rendement.

Si donc, comme nous l'avons mentionné plus haut, d'après les déclarations mêmes du conseil, l'ensemble des surfaces est arrivé à maturité et que ses productions se stabilisent aux environs des chiffres actuels, il est permis d'escompter, d'après les dernières données ci-dessus que cette situation n'est que provisoire et que la venue à rendement progressif des nouvelles extensions prévues augmentera considérablement les bénéfices dans l'avenir.

Il semble déjà avéré que les résultats de l'exercice à fin 1938 qui ne seront connus qu'en mai ou juin prochain auront bénéficié de la hausse du caoutchouc qui était, fin 1937, à 7 pence 11/32 et se trouve actuellement à 8 pence 3/16 : comme ce cours semble devoir être dépassé, les résultats de l'exercice actuel seront sans doute également satisfaisants.

Situation financière

[...] On remarquera que les immobilisations ont, pour contrepartie au passif, le montant du capital et celui de la réserve générale ; nous signalerons au passage que si cette comparaison de bilans fait apparaître une augmentation des immobilisations, il y a eu en réalité deux mouvements dans ce chapitre : diminution par amortissement avant inventaire de 2 millions 400.324 francs sur les concessions et plantations et accroissement nécessité par l'extension de l'affaire de 5.471.961 francs des bâtiments, des machines et du matériel, éléments qui doivent travailler à l'amélioration du prix de revient et partant, du rendement.

On notera en outre qu'il existe au passif une provision de change de 6.750.000 francs qui permet à la société de pallier les variations qui peuvent se produire dans les cours de la devise en laquelle se cote et se vend le caoutchouc, en l'espèce la livre sterling.

En résumé, bilan sain et forte situation financière.

Conclusion

La Compagnie du Cambodge, après avoir été brillante jusqu'en 1929. malgré la situation plus ou moins défavorable dans laquelle se trouvait le marché du caoutchouc au moment de sa naissance, a subi, comme toutes les affaires similaires, une très sérieuse crise qui lui a causé pendant quatre ans des déficits importants qui l'ont obligée en 1933 à une réorganisation financière. Elle a commencé à se relever dès 1934 et a pu, dès 1936, rouvrir l'ère des répartitions. Les grandes possibilités de son domaine dont la production est en progression continue et le fait qu'indochinoise, elle subit moins que ses concurrentes anglaises et hollandaises les effets des plans de réglementation ; d'autre part sa forte situation financière la placent au premier rang des entreprises de plantations à grand rendement de notre possession asiatique.

Cette situation est à l'origine de l'achalandage dont ses actions jouissent sur le marché du terme, où les centièmes de parts. se traitent également. Une ombre, toutefois, s'ajoute pour le moment au tableau : la Compagnie vient de perdre en appel

le procès à elle intenté par le fisc, qui ne considère pas comme valable le transfert du siège social à Saïgon et prétend établir ses impositions au titre métropolitain, ce qui représente une somme appréciable. La Compagnie s'est pourvue en Cassation. Pareil fait se produit d'ailleurs pour une autre entreprise du même groupe, Padang, et finit par aboutir à une transaction.

Compagnie du Cambodge
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 13 mai 1939)

Le dernier exercice fait apparaître un bénéfice brut d'exploitation de 61.542.637 francs ; au lieu de 55.452.040 fr. pour 1937, et 777.178 fr. d'intérêts et divers, au lieu de 837.823 fr. Du total de 62 millions 319.015 fr., il faut déduire 702 mille 712 fr. de frais généraux, d'où une balance créditrice de 61.617.102 fr. contre 55.908.146 fr. l'année précédente faisant, avec le report antérieur, un solde disponible de 70.849.122 francs.

Le conseil proposera à l'assemblée du 20 mai les répartitions suivantes : 54 francs 48 contre 51 fr. 884 par action A et B, soit net 44 fr. 67 pour les nominatives, taxées à 18 %, 39 fr.77 pour celles taxées, à 27 % et 35 fr. net par action au porteur. Le centième de part recevra, brut, 18 fr. 484, soit net au porteur 11 fr. 227.

Nous comparons, en les résumant, les deux derniers bilans (en 1.000 fr.)

Au 31 décembre	1937	1938
ACTIF		
Immobilisations	129.726	126.594
Approvisionn. stocks	12.891	15.390
Disponibilités	61.696	79.138
Débiteurs	902	2.770
Taxes fiscales	1.634	5.668
PASSIF		
Capital	80.000	80.000
Réserves	40.058	42.854
Provisions	6.750	17.800
Exigibilités	15.324	18.056

Les concessions et plantations, à 110.179.051 fr., ont diminué de 1 million 696.934 fr. par rapport à 1937. Les bâtiments sont inventoriés pour 16 millions 414.678 fr. en diminution de 1 million 435.455 francs.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*Le Temps*, 17 juin 1939)

L'assemblée du 15 juin tenue à Saïgon a approuvé les comptes de l'exercice 1938 qui se sont soldés par un bénéfice net de 61.617.102 francs contre 55.908.145 francs en 1937.

Le dividende a été fixé à 54 fr. 48 brut, contre 61 fr. 884 par action et 18 fr. 484 brut, contre 16 fr. 772 pour les centièmes de parts.

Au pilori
COMPAGNIE DU CAMBODGE.
(*L'Humanité*, 27 juin 1939)



Exercice 1938 : 61.617. 102 francs de bénéfices s contre 55.908. 145 l'année précédente. Capital 80 millions. Conseil d'administration : de Rivaud, de Beaumont, de Beauvau Craon, etc

La nouvelle féodalité.

Compagnie du Cambodge
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 2 septembre 1939)

Le Tribunal civil de la Seine, par un jugement du 22 décembre 1938, avait accepté la prétention de l'administration métropolitaine de l'Enregistrement, qui ne reconnaissait pas comme valable le transfert du siège social de la Compagnie du Cambodge à Saïgon, centre de principales exploitations; il avait condamné celle-ci à payer au fisc métropolitain les taxes sur sociétés que, depuis 1924, date de son transfert de siège social, elle avait réglées au fisc indochinois, au taux en vigueur à la colonie.

Le Cambodge avait déposé un pourvoi soumettant ce jugement à la Cour de cassation. Mais, d'autre part, l'Enregistrement indochinois, n'acceptant pas le jugement du Tribunal de la Seine, avait mis le Cambodge en demeure de continuer à payer les taxes en Indochine, et, faute de pouvoir satisfaire les deux administrations, la Compagnie avait fait opposition à cette contrainte. Le Tribunal de Saïgon, appelé à trancher ce nouveau différend, a rendu un jugement, le 5 août, donnant gain de cause au fisc indochinois et, partant, condamnant la Compagnie à payer les taxes indochinoises. Ainsi, le conseil d'administration se trouve placé devant deux jugements contradictoires.

Rappelons que le dividende de l'exercice 1938, fixé à 54 fr. 48 brut par action et 17 fr. 484 par centième de part, a été mis en paiement à un taux net pour les titres au porteur comprenant le tiers du rappel possible de la taxe de transmission.

Annuaire Desfossés 1940, p. 1850 :

Compagnie du Cambodge

Conseil d'administration : MM. H. Bousquet, pdt ; R. de Rivaud, J. Pérot, R. Hallet, A. Aymé, comte J. de Beaumont, L. Bramel, R. Mathé-Dumaine, Ch.-L. de Beauvau-Craon, M. de Rivaud, Bungsar C° Ltd.

Commissaires des comptes : E. Orio, A. Durand, R. Bouillette.

Compagnie du Cambodge

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 1^{er} juin 1940)

Le bénéfice brut d'exploitation est passé de 61.542.637 fr. en 1938 à 67 millions 810.184 fr. en 1939 ; il s'y ajoute 1.513.774 francs d'intérêts et divers. Les frais généraux absorbant 597.380 fr., la balance créditrice est de 68.726.578 fr. contre 61.617.102 fr. Addition faite du report antérieur, le disponible atteint 81 millions 22.094 francs.

Les dividendes proposés sont de 68 fr. 182 brut, contre 54 fr. 48 pour l'action ; et de 20 fr. 618 contre 17 fr. 484 pour la part.

Bilans résumés au 31 décembre (en 1.000 francs) :

	1938	1939
ACTIF		
Immobilisations	126.594	122.272
Approv. stocks	15.390	25.843
Portefeuille	—	47
Disponibilités	79.138	111.953
Débiteurs	2.770	1.296
Taxes fiscales	5.668	2.161
PASSIF		
Capital	80.000	80.000
Réserves	42.854	45.509
Provisions, change	17.800	17.800
Créditeurs	18.056	39.251

En deux mots

(*L'Écho annamite*, 26 avril 1940)

Au croisement de la rue de Verdun prolongée et de la route du Tour de l'Inspection, une collision s'est produite, entre deux camions : le C.I. 451, venant de Cholon, et le P.P. 4345, de la Compagnie des Caoutchoucs du Cambodge, qui se dirigeait vers Choquan, avec son plein chargement de latex, venant des plantations de Chup.

Un occupant chinois de cette seconde voiture a été tué sur le coup, ayant le crâne fracturé.

Deux blessés ont été d'urgence transférés à l'hôpital Lalung-Bonnaire.

LE VICE-AMIRAL D'ESCADRE DECOUX,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE,
EN TOURNÉE D'INSPECTION AU CAMBODGE
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 février 1941)

.....
À la plantation de Chup, le Gouverneur Général était attendu par M. Janssens, inspecteur général de la Société des plantations des terres rouges, ainsi que par MM. Rosay, Simon et Camus, directeur des plantations de Chup, Peamcheang et Thmarpitt, celles-ci constituant ensemble le domaine, vaste de 15.000 hectares, de la Compagnie du Cambodge, rattachée elle-même à la Société des Terres Rouges, dont la production s'est élevée en 1940 à 10.000 tonnes de caoutchouc.

À l'usine de Chup, on traite tout le latex de Chup et de Thmarpitt, (ces deux plantations forment un bloc d'un seul tenant de 11.000 hectares). Capable de travailler chaque jour de 40 à 45 tonnes de feuilles et 12 tonnes de crêpe, elle est la plus grande usine à feuilles du monde entier.

La Compagnie du Cambodge emploie 8.000 travailleurs ouvriers contractuels tonkinois et loge sur ses plantations 12.000 habitants. Les œuvres sociales y sont très poussées : en dehors des avantages qu'elle réserve aux familles, la Compagnie a créé maternité, garderie d'enfants, école de pagodes, églises, théâtre, terrains de sports, etc., une ferme d'élevage, un organe d'économat pour la vente au prix de revient des principaux produits d'usage courant, enfin, à Chup même, un hôpital central de 5 pavillons avec 500 lits.

.....
Informations financières
COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*Le Journal des débats*, 4 mai 1941)

Se trouvant dans l'impossibilité de recevoir les comptes des exploitations de Malaisie et des Indes néerlandaises, le conseil de cette compagnie a décidé de distribuer immédiatement, sous forme d'acompte, les bénéfices des plantations d'Indochine. Le montant brut en a été fixé à 52 fr. 1714 par action et à 16 fr. 50 par centième de part bénéficiaire.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*Le Journal*, 26 octobre 1941)

Les comptes de l'exercice 1940 font apparaître un bénéfice des exploitations d'Indochine de 55.616.665 francs. Le dividende sera limité à l'acompte de 52 fr. 1114 par action et de 16 fr. 50 par centième de part, déjà payé en mai dernier.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*Le Journal*, 16 novembre 1941)

L'assemblée ordinaire du 12 novembre a approuvé les comptes de l'exercice 1940. se soldant par un bénéfice d'exploitation de 55.616.665 francs. Le dividende de 52 fr. 1714 par action et de 16 fr 20 par centième de part, déjà payé en mai dernier, a été voté.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. Pierre Vermeersch ¹¹, en remplacement de M. Robert Hallet, comme administrateur et membre du comité de direction, et de M. Philippe Langlois, comme administrateur. Elle a réélu MM. Henri Bousquet, Louis Bramel et René de Rivaud.

Inauguration

(*L'Écho annamite*, 28 novembre 1941)

En tournée d'inspection dans la province de Kompong-Cham (Cambodge) le résident supérieur Thibaudeau et S M. le roi Sihanouk ont inauguré le nouveau marché de Chup, en présence de M. le résident Hoeffel.

À l'issue de cette petite solennité, le jeune souverain a décoré de divers ordres locaux quatre collaborateurs français de la Sociétés des Plantations des Terres Rouges : MM. Rosay. Simon, Camus et Balmont, auxquels vous adressons nos compliments sincères.

DÉCÈS

Jacques-Paul-Alexis Rosay
(*L'Écho annamite*, 27 février 1942, p. 2]

M. *Jacques-Paul-Alexis Rosay*, âgé de quarante-deux ans, ingénieur de l'École centrale des Arts et manufactures, directeur de la Compagnie du Cambodge, mort à Dalat, le 24 février, inhumé le surlendemain, à seize heures.

¹¹ Pierre Vermeersch : commissaire de la Banque des colonies (Banco), administrateur des Plantations des Terres-Rouges.

Georges-Marie-Jean SIMON, directeur (1942-1945)

Né à Briey, le 17 février 1900.

Fils de Victor Marie Louis Simon, brasseur, et de Sophie Aline Dorion.

Marié à Madeleine Charlotte Yvonne Boidot.

Assistant de plantation à la Société de plantations des Terres-Rouges (11 nov. 1926).

Directeur de la plantation de Chup (1935), puis de Quanloi à Honquan (1937).

Directeur de la Compagnie du Cambodge (1942-1945).

Incarcéré par la Kempetaï (mai-août 1945).

Président du [Syndicat des planteurs](#) (1945).

Administrateur du Bureau du caoutchouc

et de l'[Institut de recherches sur le caoutchouc en Indochine](#) (1946).

Secrétaire du comité de la section cochinchinoise de l'Association générale des Résistants d'Outre-Mer (déc. 1945),

Membre du comité civil de la Résistance du Sud-Indochinois (Section indochinoise du Conseil national de la Résistance)(avril 1946).

[Médaille de la Résistance](#) (30 déc. 1947) :

Chevalier de la [Légion d'honneur](#) du 28 février 1951 (ministère États associés) : inspecteur adjoint à la Société de plantations des Terres-Rouges.

Décédé en son domicile de Lai-Hung, délégation de Bèn-Cat, prov. de Binh-Duong (SVN), le 3 octobre 1962.

Mariages

(*L'Écho annamite*, 23 mars 1942)

Nous apprenons avec plaisir les prochains mariages de :

M. Nguyễn-van-Kinh, surveillant de la plantation de Chup (Cambodge), avec M^{lle} Laverda, domiciliée à Saïgon ;

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux fiancés.

Nos compliments sincères à leurs familles.

CIE DU CAMBODGE

(*Le Journal*, 4 mai 1942)

Mise en paiement d'un acompte de dividende de 61 fr. 706 par action et de 18 fr. 6788 par centième de part.

CIE DU CAMBODGE

(*Le Journal*, 21 septembre 1942)

Les actionnaires réunis en assemblée ordinaire le 15 septembre ont approuvé les comptes de l'exercice 1941, faisant apparaître un bénéfice net de 68 millions

493.331 francs, contre 55.616.665 francs pour l'exercice précédent. Le total disponible, y compris le report antérieur, ressort à 83.980.721 francs contre 68 347.843 francs. Le dividende a été fixé à 68 fr. 134 brut par action et à 20 fr. 606 par centième de part.
MM. J. de Beaumont et J. Pérot ont été réélus administrateurs.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES CAOUTCHOUCS
(*Le Figaro*, 29 septembre 1942)

La production de caoutchouc des trois grandes compagnies du groupe : Terres Rouges, Cambodge et Padang, pour l'Indochine seulement, a été la suivante pour le mois d'août et les huit premiers mois de l'année en cours : Terres Rouges : août 889.000 kg contre 951.000 en août 1941 ; huit premiers mois, 6.961.000 kg. Cambodge : 951.000 kg contre 945.000 en août 1941 ; huit premiers mois 6.791.000 kg. Padang : août 22.000 kg contre 32.000 ; huit premiers mois, 202.000 kg.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*Le Journal*, 19 octobre 1942)

Production de caoutchouc du mois de septembre pour l'Indochine seulement : 839.000 kg contre 900.000 kg pour le même mois de l'année dernière. Production totale des neuf première mois de l'exercice : 7 millions 630.000 kg.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
Société indochinoise de cultures
Société anonyme fondée en 1922
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 1)

Objet : aménagement, défrichage et culture de terrains, sis en Indochine, notamment au Cambodge ou dans toute autre colonie.

Concessions en Indochine, à Java, en Malaisie.

Siège social : Saïgon, 236, rue Mac-Mahon.

Capital social : 80.000.000 fr., divisé en 800.000 actions de 100 fr.

À l'origine, 5.000.000 fr. en 50.000 actions de 100 fr.

Porté en 1924 à 25.000.000 fr. par émission au pair de 200.000 actions de 100 fr.

En 1926 à 50.000.000 fr. par émission au pair de 250.000 actions de 100 fr.

En fév. 1927 à 75.000.000 fr. par émission au pair de 250.000 actions de 100 fr.

En oct. 1927 à 100.000.000 fr. par création de 250.000 actions de 100 fr. émises à 265 fr.

Ramené en 1933 à 50.000.000 fr. par échange d'une action nouvelle de 100 fr. contre 2 anciennes

Porté en 1933 à 80.000.000 fr. par création de 300.000 actions de 100 fr. émises à 110 fr.

Parts de fondateur : 5.000 parts, divisées en centièmes.

Conseil d'administration : MM. P[ierre] JANSSENS, président ; O. de RIVAUD, J. PÉROT, R. HALLET, A. AYMÉ, J. de BEAUMONT, L. BRAMEL, R. MATHÉ-DUMAINE, P. LANGLOIS, Ch. L. de BEUVAN, A. RIMAUD [† 1935], R. de RIVAUD, H. BOUSQUET.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juillet — 1 voix par 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 5 % au conseil, 15 % aux parts ; le solde aux actions, sauf prélèvements pour fonds de prévoyance.

Inscription à la cote : marché en banque au comptant et à terme : actions ; marché en banque au comptant : parts.

Exercices	Prod. caoutchouc (en tonnes)	
	totale	en Indochine
1937	10.840	9.123
1938	10.560	—
1939	11.101	—
1940	—	9.955

Exercices	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action	par 1/100 part.	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers fr	fr	fr	fr.	fr.
1937	55.908	49.893	51,88	16,77	705	460
1938	61.617	52.826	54,48	18,48	644	440
1939	68.727	64.855	68,182	20,618	755	400

Dernier cours connu (juillet 1941), actions : 940 fr.

NOTRE REPORTAGE
LA FOIRE DE SAIGON
XX

Le Caoutchouc en Indochine
De la forêt au produit manufacturé
par Trần xuân SINH
(De notre envoyé spécial)
(*La Volonté indochinoise*, 21 janvier 1943)

Un diorama de M. Jean Camus, Directeur de la [Plantation de Thmar-Pitt](#), nous montre la transformation successive du caoutchouc de la forêt à l'usine.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES CAOUTCHOUCS
(*Le Journal*, 26 avril 1943)

La production des trois principales sociétés de ce groupe : Terres-Rouges Cambodge, Padang pour l'Indochine seulement a été la suivante, pour le mois de mars dernier :

.....
Cambodge : 795.000 kg contre 429.000 en février, et 670.000 en mars 1942. Le total du premier trimestre ressort à 2.491.000 kg contre 2.530.000.

CIE DU CAMBODGE
(*Le Journal*, 15 juin 1943)

Production de caoutchouc du mois de mai : 825.000 kg contre 775.000 en avril.
Total des cinq premiers mois de l'année : 4.091.000 kg contre 4.085.000 kg pour les cinq premiers mois de l'année dernière.

CAMBODGE
(*Le Journal*, 19 juillet 1943)

Pendant le mois de mai, la production de caoutchouc, pour l'Indochine seulement, a été de 825.000 kg, chiffre identique à celui du mois précédent. La production totale des six premiers mois de l'exercice s'élève à 4.916.000 kg contre 4 millions 915.000 de kg pour les six premiers mois de l'année dernière.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*Le Journal*, 23 août 1943)

Pour l'exercice 1942, les bénéfices d'exploitation d'Indochine et les intérêts perçus ont été de 57.232 580 fr. contre 84.345.206 fr. pour 1941. Déduction faite des frais généraux et de la dotation à la provision pour risques de guerre (10 millions contre 15), le bénéfice net s'établit à 46 millions 139.350 fr. contre 68.493.331 fr.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*Le Journal des débats*, 18 septembre 1943)

L'assemblée ordinaire tenue le 15 septembre, a approuvé les comptes de l'exercice 1942 qui se soldent par un bénéfice net de 46.139.850 francs, ce qui donne, avec le report antérieur, un total disponible de 61.914.206 fr.

Le dividende a été fixé à 46 francs 358 par action. Il sera payable à partir du 20 septembre à raison de net 32 fr. 45 au nominatif et 27 fr. 50 au porteur. À la même date, les centièmes de part auront droit à une répartition de 13 fr. 95 brut, soit net 8 fr. 30.

Quitus de la gestion de M. Ch. de Beauvau-Craon, administrateur décédé, a été donné à sa succession. Le mandat de MM. Max de Rivaud et Pierre Vermeersch a été renouvelé. Enfin, la nomination de M. Langlois-Berthelot, administrateur, au titre de membre du comité de direction, en remplacement de M. Jules Pérot, démissionnaire, et de M. Raoul Pontus ¹², au titre d'administrateur, a été ratifiée.

¹² Raoul Pontus : officier d'artillerie belge, il se distingue en 1914 à la bataille de Dixmude, ce qui lui vaut d'être fait d'emblée officier de la Légion d'honneur par Joffre. Il démissionne des Terres-Rouges pour devenir administrateur de la Cie du Cambodge.

(Recueil des Assemblées générales, 1944)

Compagnie du Cambodge. — Réunie sous la présidence de M. Philippe Langlois-Berthelot, l'Assemblée du 14 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1943. La situation internationale ne s'étant pas modifiée, le bilan ne fait état que des résultats des exploitations d'Indochine. Le bénéfice s'élève à 48.115.381 fr., soit, avec le report antérieur, un total disponible de 63 millions 715.317 fr. Le dividende brut a été fixé à 49 fr. 106 par action et à 14 fr. 382 par centième de part. Il a été mis en paiement le 20 juin à raison de, net : actions, au nominatif, 34 fr. 37 ; au porteur, 27 fr. 16 pour les titres déposés à la C. C. D. V. T., et 25 fr. 50 pour les titres non déposés (coupon n° 15) : 1/100^e de part, 7 fr. 90 (coupon n° 14). Paiement au siège social à Saïgon ; en France, zone Nord, chez MM. de Rivaud et Cie, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris ; en France, zone Sud, à la B. N. C. I. Une somme de 14.807.441 fr. a été reportée à nouveau.

L'assemblée a réélu M. Robert Mathé-Dumaine, administrateur sortant, et a renouvelé le mandat de M. René de Rivaud comme membre du comité de direction.

Le rapport indique que les productions d'Indochine ont été de 11.107.000 kg sur un total de 74.500.000 exportés de la colonie.

Il rappelle que selon les prévisions, les productions en Malaisie et à Java devaient s'accroître sensiblement et devaient constituer une part intéressante de l'actif social.

Philippe-Camille-Fiorentino LANGLOIS-BERTHELOT
(1896-1968), président

Petit-fils de Marcelin Berthelot (1827-1907), chimiste.

Fils de Charles-Victor Langlois et de Camille Berthelot.

Neveu d'André Berthelot, du groupe Empain et de la Banque industrielle de Chine, ancien président de la Société financière des caoutchoucs, de Philippe, sous-directeur Asie au Quai d'Orsay, etc.

Marié en 1926 avec Antoinette-Mathilde Comte.

Enfants : Daniel (administrateur de l'Union tropicale de plantations), Jean-Marc.

Administrateur des Plantations des Terres-Rouges
et des Caoutchoucs de Padang (1926),
des Palmeraies du Cameroun (1929),
de la Société financière des caoutchoucs,
Président de l'Union des planteurs de caoutchouc d'Indochine (1930),
délégué suppléant de l'Indochine auprès du comité international de
réglementation du caoutchouc (mobilisé en 1940, remplacé par Robert
Michaux),

Président de l'Institut français du caoutchouc,
membre du comité de patronage du *Monde colonial illustré*, mensuel,
membre de la délégation française à la conférence de Hot Springs sur le
Pacifique (janvier 1945)

Président de la Société africaine forestière et agricole (Cameroun)

...

Officier de la Légion d'honneur comme ancien lieutenant dans
l'aéronautique (*JORF*, 26 septembre 1931).

Annuaire Desfossés 1945, p. 1882 :

Compagnie du Cambodge

Conseil d'administration : MM. Ph. Langlois-Berthelot, pdt ; P. Janssens, adm.-dir. ; R. de Rivaud, P. Veermersch, A. Aymé, comte J. de Beaumont, H. Bousquet, L. Bramel, R. Mathé-Dumaine, J. Pérot, R. Pontus, Max de Rivaud.

Commissaires des comptes : A. Durand, E. Orio ; R. Bouillette, suppl.

Robert Lucien Pierre Marie DUREL, directeur

Né à Brest, le 6 mars 1897.

Fils d'Édouard Félix Durel, sous-intendant militaire de 2^e classe, chevalier de la Légion d'honneur, et de Marie Éléonore Houellebecq.

Marié à Marennes, le 12 avril 1920, avec Paule Yvonne Marie Roland.

Engagé volontaire pour la durée de la guerre, à Limoges, le 14 juin 1915.

Sergent (1^{er} mars 1919).

Assistant à la Société des Plantations des Terres Rouges (1^{er} mars 1925).

Assistant de la plantation de Thmar Pitt (Compagnie du Cambodge)(1^{er} mars 1925-15 juin 1927).

Assistant de la plantation de Quan Loi (Société des plantations des Terres Rouges) (16 juin 1927-15 mai 1928).

Directeur intérimaire de la plantation de Péam Chang (Compagnie du Cambodge) (16 mai 1928-1^{er} mars 1929) et de la plantation du Chup (2 mars-1^{er} avril 1929).

Directeur de la plantation de Chrap Thmar Pitt (Compagnie du Cambodge)(15 déc. 1929-1^{er} août 1932).

Directeur de la Plantation de Courtenay-Xuanloc (Société des plantations des Terres Rouges)(2 août 1932-15 juin 1933).

Directeur des plantations de Thmar Pitt (29 mai 1934-15 mai 1935).

Directeur de la plantation de Péam Chéang (16 mai 1935-25 janvier 1938).

Directeur de la plantation de Chup (26 janvier-21 mai 1938).

Directeur de la Plantation de Quanloi (24 février 1939-10 février 1947).

Inspecteur adjoint Société des plantations des Terres Rouges,

Directeur de la Compagnie du Cambodge et directeur de la plantation de Chup (10 février 1947).

Membre du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine (1933-1940).

Chevalier de l'Ordre du Sowathara.

Chevalier de l'Ordre Royal du Cambodge.

Reçoit l'un des quinze sabres d'officiers décernés à des résistants (*Le Journal de Saïgon*, 27 novembre 1945).

[Médaille de la Résistance](#) du 30 décembre 1947.

Croix de guerre T.O.E.

Chevalier de la Légion d'honneur du 25 août 1951 (ministère des États associés).

Dom. : 7, rue Boileau, Paris XVI^e.

Décédé à Royan, le 15 septembre 1971.

Annuaire Desfossés 1948, p. 2195 :
Compagnie du Cambodge
Conseil d'administration : MM. Ph. Langlois-Berthelot, pdt ; P. Janssens, adm.-dir. ; R. de Rivaud, A. Aymé, comte J. de Beaumont, H. Bousquet, L. Bramel, R. Mathé-Dumaine, J. Pérot, R. Hallet, R. Michaux.
Commissaires des comptes : A. Durand, E. Orio ; A. Bucourt, suppl.

Comtesse Michel d'ABOVILLE, née Jacqueline SEGUIER
Née à Khereddine (Tunisie) le 19 novembre 1927.
Fille d'Armand SEGUIER et de Louise GUNST
Croix de guerre
Tuée le 12 août 1950, aux plantations de Chup (Cambodge),
au cours d'une agression du Viet-Minh.

IN MEMORIAM
97 PLANTEURS TUÉS EN INDOCHINE DE 1940 À 1978

Dr Pierre	JAHAN	12.08.50	Chup	Cie du Cambodge	Tués lors de l'attaque du cercle de Chup
Jacqueline	d'ABOVILLE				
Claude	ABOUT (1)				

(1) Claude About (1907-1950) : petit-fils du romancier Edmond About et fils de Michel-Edmond About (1874-1928), administrateur des services civils en Indochine. Sa mère fut conservatrice du musée Blanchard de la Brosse de Saïgon au début des années 1930 et l'un de ses frères, Jacques (1908-1983), était assistant de plantation à la SIPH.

L'*Annuaire général de l'Indochine française* de 1933 mentionne p. 993 un dénommé Jean-Baptiste About, qui pourrait être un oncle, assistant à Quan-Loi pour la Société des Terres-Rouges.

NÉCROLOGIE
(*Le Semeur*, 27 août 1950)

Avec une douloureuse émotion, nous avons appris la mort du docteur Pierre Jahan, tué en Indochine, le 12 août, au cours d'une attaque des partisans du Viet-Minh contre le cinéma de Chup (Cambodge).

Le docteur Jahan était le fils de M^{me} et M. Jahan, directeur de l'usine « L'Etincelle ». à Gerzat.

Il avait fait ses études à Clermont et, après un séjour en Indochine comme médecin-capitaine, s'était établi comme docteur dans une plantation du Cambodge.

Cie du Cambodge

AEC 1951-1125 — Cie du Cambodge (Cie indochinoise de cultures), 236, rue Général-de-Gaulle, SAIGON (Sud Viet-Nam).

Correspondant : Société financière des caoutchoucs, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires, PARIS (2^e). V. notice n° 141.

Capital. — Société anon., fondée le 1^{er} déc. 1922, 75.788.700 piastres en 1.010.516 act. de 75 p. (Parts annulées).

Dividendes. — 1947 : ac. 6 p. 674, 1/100 p. 1 p. 817 ; 1948 : ac. 13 p., 1/100 p. 4 p. 3756.

Exp. — Caoutchouc, café.

Objet. — 1° au Cambodge, exploit. des concessions de Chup et de Thmar-Pitt (18.000 hect.) et de Peam-Chang (4.966 hect.) ; 2° en Malaisie, plant. de Sungei-Ular (2.014 hect.) ; 3° à Java (en participation), 2.636 hectares de caféiers et kapokiers. — Usine de traitement du caoutchouc (40 tonnes p. jour) et centrale électrique (1.000 CV) à Chup.

Production 1949 : caoutchouc 8.535 tonnes.

Conseil. — MM. Philippe Langlois-Berthelot, présid. ; Pierre Janssens, René de Rivaud, comte Jean de Beaumont, Henri Bousquet [Bq Gunzbourg], Robert Mathé-Dumaine [probablement fils d'Auguste Mathé-Dumaine marié en 1872 à Marie-Estelle Rivaud de la Raffinière, de Bélabre (Vienne)], Louis Bramel, Robert Michaux, André Aymé, Jules Perot, Lucien Pirllet, Léon Wielemans.

Des Français tués en Indochine cités à l'ordre de la nation
(*La Croix*, 1^{er} février 1951)

Le *Journal officiel* du 31 janvier a publié la citation à l'ordre de la nation de MM. Pierre Vidal, administrateur adjoint des services civils de l'Indochine ; Claude About, directeur de la plantation de Thmar-Pitt ; Pierre Jahan, médecin chef du groupe des plantations de la Compagnie du Cambodge ; Roger Guy, médecin principal de l'Assistance médicale en Indochine ; Marc Roubaud, élève administrateur des services civils de l'Indochine, qui ont trouvé la mort en service commandé en Indochine, au cours des années 1949-1950.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des États associés
(*Journal officiel de la République française*, 4 mars 1951)

Par décret en date du 26 février 1951, à titre posthume :

Chevalier.

MM. About (Claude-Jean), directeur de la plantation de Thmar Pitt (Indochine) [Compagnie du Cambodge]. Mort pour la France. A été cité à l'ordre de la Nation.

Jahan (Pierre-Marie), docteur en médecine, médecin chef du groupe des plantations de la Compagnie du Cambodge. Mort pour la France. A été cité à l'ordre de la Nation.

LÉGION D'HONNEUR
(*Le Semeur*, 18 mars 1951)

Nous apprenons la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, à titre posthume, du docteur [Pierre] Jahan, médecin chef du groupe des plantations de la Cie du Cambodge, mort pour la France le 12 août 1950 à l'attaque de Chup. Le docteur Jahan était le fils de M. Jahan, directeur de la Société l'Étincelle, à Gerzat [Puy-de-Dôme], et de M^{me}.

Nous leur renouvelons l'expression de notre sympathie.



COMPAGNIE DU CAMBODGE

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE CULTURES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 75.750.000 PIASTRES INDOCHINOISES

Divisé en 505.000 Actions de 150 Piastres Indochinoises chacune

Statuts déposés aux minutes de M^e MATHIEU, Notaire à SAIGON

SIÈGE SOCIAL A CHUP

(Province de Kampong-Cham) - CAMBODGE

NUMÉRO DU CERTIFICAT

00.060

NUMÉRE D'ACTIONS

3

Certificat Nominatif d'Actions de 150 Piastres Indochinoises

ENTIEREMENT LIBÉRÉS

Monsieur **Bertroux** Pierre Lucien Henri, - mineur sous la tutelle légale de sa mère Madame Veuve Bertroux Marie Rose Ferné, - née Thomas Charlotte, et de ses parents, actions ne seront attribuées qu'en exécution des testaments olographes de Marie Rose Wignard, pour le monsieur Pierre Bertroux, déposés aux minutes de M^e LUNDUD, Notaire à Saint Nazaire les 19 Mai et 8 Juin 1928 demeurant à Paris - 9 - rue Casimir Delavigne

est inscrit sur les registres de la Société pour

trois

Actions de 150 Piastres Indochinoises chacune, portant les numéros détaillés au bordereau ci-contre.

Coupon N^o 21 attaché.

Paris, le 29 Octobre 1951.

UN ADMINISTRATEUR.

UN ADMINISTRATEUR.

Ric Proust



Mathieu

Coll. Peter Seidel
COMPAGNIE DU CAMBODGE
Société indochinoise de cultures

S.A. au capital de 75.750.000 piastres indochinoises
divisé en 505.000 actions de 150 piastres indochinoises chacune

Statuts déposés aux minutes de M^e Mathieu, notaire à Saïgon

Siège social à Chup
(province de Kompong-Cham) — Cambodge
CERTIFICAT NOMINATIF D' ACTIONS DE 150 PIASTRES INDOCHINOISES
ENTIÈREMENT LIBÉRÉES

Monsieur Bertreux Pierre Lucien Henri
demeurant à Paris, 92, rue Casimir-Delavigne
est inscrit sur les registres de la société pour trois actions de 150 piastres
indochinoises chacune, portant les numéros détaillés au bordereau ci-contre.

Paris, le 29 octobre 1951

Un administrateur : René de Rivaud

Pour un administrateur, par délégation du conseil : Mathé-Dumaine

Imprimeur Desfossés-Néogravure, Paris



Coll. Olivier Galand

Idem

TITRE DE UNE ACTION DE 150 \$ AU PORTEUR

Un administrateur : Philippe Langlois-Berthelot
Pour un administrateur, par délégation du conseil : Roncier (?)

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*L'Information financière, économique et politique*, 8 décembre 1954)

Une assemblée extraordinaire est convoquée pour le 22 décembre en vue de décider du transfert du siège social à Paris, lieu où il était originellement fixé et, en conséquence, de la conversion en francs français du capital actuellement exprimé en piastres indochinoises.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
(*L'Information financière, économique et politique*, 15 janvier 1955)

Cie DU CAMBODGE. — L'assemblée extraordinaire du 12 janvier pour transfert du siège social à Paris a été reportée au 9 février, faute de quorum.

Compagnie du Cambodge
(*L'Information financière, économique et politique*, 10 février 1955)

L'assemblée extraordinaire du 9 février a décidé de transférer le siège social à Paris, 13, rue Notre-Dame-des-Victoires. En conséquence, le capital actuellement exprimé en piastres sera converti en francs français et divisé en 505.000 actions de 1.500 francs.

L'assemblée a ensuite décidé de supprimer la sous-dénomination « Société Indochinoise de Cultures » et modifié les statuts pour les mettre en harmonie avec la législation en France.

À l'issue de l'assemblée, répondant à un actionnaire, le président a déclaré que les bénéfices de 1954 étaient en augmentation de 25 à 30 % sur ceux de l'année précédente. Il a indiqué qu'il convenait cependant de tenir compte de deux inconnues : l'augmentation possible des impôts et le transfert des bénéfices du quatrième trimestre.

COMPAGNIE DU CAMBODGE
[Desfossés 1956/1803]

Langlois-Berthelot (Ph.)[1896-1968], 101 (Bq de F), 1764 (pdt SAFA-Cameroun), 1803 (pdg Cie du Cambodge), 1810 (Padang), 1817 (Terres-Rouges), 1858 (Fin. caoutchoucs), 1870 (Sennah rubber).

Rivaud (René de)(1887-1971)], 1764 (SAFA-Cameroun), 1785 (pdt Un. tropic. plant.), 1803 (dga Cie du Cambodge), 1810 (pdt Padang), 1817 (pdt Terres rouges), 1858 (pdt Fin. caoutchoucs), 1870 (Sennah rubber).

Aymé (André), 1803 (Cie du Cambodge)[sachant que Aymé (J.), 1764 (SAFA-Cameroun)].

Beaumont (cte Jean de la Bonninière de), 113 (Bq de l'Indochine), 124 (Bq internat. commerce), 524 (Artois), 573 (pdg M'Zaïta), 1226 (Sté fr.e radio-élec), 1764 (Sté afric. forestière et agric.), 1785 (Union tropicale de plantations), 1803 (Cie du Cambodge), 1809 (Caoutchouc du Mékong), 1810 (Caoutchoucs de Padang), 1817 (Plant. des Terres rouges), 1858 (Financière des caoutchoucs), 1870 (pdt Sennah rubber).

Cartwright (H.H.)[probablement l'époux d'Yvonne Hallet], 1764 (SAFA au Cameroun), 1803 (Cie du Cambodge), 1810 (Padang), 1817 (Terres rouges), 1858 (Fin. caoutchoucs).

Janssens (Pierre), 1803 (Cie du Cambodge), 1817 (Terres rouges).

Mathé-Dumaine (Robert)(fils d'Auguste, officier, et d'Estelle Rivaud de la Raffinière. Neveu de Max et René de Rivaud, banquiers), 1785 (Un. tropic. plantations), 1803 (Cie du Cambodge), 1858 (Financ. caout.).

Michaux (Robert), 1764 (SAFA-Cameroun), 1785 (Un. tropic. plant.-Côte d'Ivoire), 1803 (Cie du Cambodge), 1810 (Padang), 1817 (Terres rouges), 1858 (Financ. caoutchoucs), 1870 (Sennah rubber).

Perot (Jules), 1803 (Cie du Cambodge), 1817 (Terres rouges).

Pirlet (Lucien)[anc. adm. Financ. caoutch.], 1785 (Un. tropic. plant.-Côte d'Ivoire), 1803 (Cie du Cambodge).

Durand (A.), 1803 (comm. cptes Cie du Cambodge), 1810 (comm. cptes Padang), 1817 (comm. cptes Terres-Rouges).

Bucourt (A.), 1764 (comm. cptes SAFA-Cameroun), 1803 (comm. cptes suppl. Cie du Cambodge), 1810 (comm. cptes Padang), 1817 (comm. cptes suppl. Terres-Rouges).

CAPITAL SOCIAL : 757.500.000 fr., divisé en 505.000 actions de 1.500 fr.

À l'origine, 5 millions de fr., porté à 25 millions en 1924; à 50 millions en 1926 ; en février 1927 à 75 millions; en janvier 1928 à 100 millions ; ramené en 1933 à 50 millions par l'échange de 2 actions anciennes contre 1 nouvelle; porté la même année à 80 millions par l'émission à 110 fr. de 200.000 actions nouvelles. Transformé en piastres en 1946, puis porté en 1947 à 8.421.000 piastres (impôt de solidarité). Porté en 1950 à 75.788.700 piastres par élévation du nominal à 75 piastres et création de 169.416 actions nouvelles de 75 piastres attribuées aux porteurs de parts (32 actions, contre 1 part) en échange et annulation de ces titres. Ramené en 1951 à 75.750.000 piastres par rachat de 516 actions de 75 piastres. Regroupement en actions de 150 piastres à partir du 8 octobre 1951. Transformé en 1955 en francs.

en milliers de \$	Bénéfice nets	Divid. et tantièmes
1945	163	—
1946	- 115	—
1947	2.629	6.947
1948	15.252	13.997
1949	9.273	9.559
1950	53.047	50.688
1951	42.217	39.062
1952	6.196	6.468
1953	20.582	19.504
1954	46.822	28.529

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*Les Débats de ce temps, 25 septembre 1956*)

À la suite du transfert du siège à Paris, les comptes et le bilan de l'exercice au 31 décembre 1955 ont été établis en francs métropolitains. Le bénéfice net de l'exercice 1955 s'est élevé à 1.184.927.070 francs après déduction de 27.237.400 francs pour provisions pour impôts sur les sociétés (siège social) et 2.995.800 fr, d'amortissements sur les participations et frais de prospection en Afrique.

Rappelons que le conseil proposera à l'assemblée ordinaire, convoquée pour le 11 octobre, un premier dividende de 100 francs net, payable dès après l'assemblée, un second dividende de 360 francs net, payable ultérieurement.

L'exercice 1954 avait laissé un bénéfice net de 46.821.754 piastres indochinoises, permettant la répartition d'un dividende net de 35 piastres, soit au change 350 francs métropolitains.

Le conseil convoque une assemblée extraordinaire pour le 11 octobre en vue d'approuver la convention passée avec la Société Africaine Forestière et agricole « S.A.F.A. » relativement aux apports en nature faits à cette société.

(L'Information financière, économique et politique, 28 novembre 1956)

PLANTATIONS DES TERRES ROUGES. — L'assemblée extraordinaire du 23 novembre a approuvé et accepté définitivement l'apport fait à la société par la Société Africaine Forestière et Agricole (S.A.F.A.) — au titre partiel d'échange — et l'apport-fusion fait à la société par la Société des Bois Tropicaux (S.B.T.).

(L'Information financière, économique et politique, 28 novembre 1956)

COMPAGNIE DU CAMBODGE. — L'assemblée extraordinaire du 23 novembre a approuvé les apports faits par la société à la Société Africaine Forestière et Agricole, moyennant l'attribution de 68.500 actions de 1.250 fr. C.F.A., jouissance 1^{er} janvier, à créer et à émettre à titre d'augmentation de capital de la Société Africaine Forestière et Agricole.

(L'Information financière, économique et politique, 28 novembre 1956)

SOCIÉTÉ AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE. — L'assemblée extraordinaire du 23 novembre a approuvé et accepté à titre définitif les apports faits à la société par la Société des Plantations des Terres Rouges et par la Compagnie du Cambodge.

Compagnie du Cambodge

(L'Information financière, économique et politique, 16 janvier 1958)

L'assemblée ordinaire du 14 janvier, réunie extraordinairement, après avoir pris connaissance des conditions de rapatriement des bénéfices des exercices 1955 et 1956, a décidé la répartition totale nette de 760 francs par action, payable à compter du 11 février.

Le rapport du conseil fait remarquer que ce rapatriement permet, en effet, de mettre en paiement le second dividende au titre de l'exercice 1955 (360 francs net) et également un second dividende au titre de l'exercice 1956 (400 francs net).

L'assemblée a, en outre, ratifié les nominations faites à titre provisoire par le conseil de M. M. Harold Huber Cartwright et de la Société Finarfi, comme administrateurs.

Le président, M. J. de Beaumont, en réponse à un actionnaire, a indiqué en ce qui concerne l'exercice en cours, bien que les résultats des derniers mois ne soient pas encore connus, qu'un dividende analogue à celui de l'exercice précédent pourrait être réparti.

Il a indiqué ensuite qu'il ferait très prochainement une tournée d'exploration au Cambodge, où de nouveaux investissements pourraient être envisagés, avec un développement des relations amicales entre ce pays et la France.

CAMBODGE

(L'Information financière, économique et politique, 26 juin 1958)

À l'assemblée du 24 juin, le comte de Beaumont, président, a été amené, au cours d'un échange de vues, à préciser que la taxe frappant le transfert des bénéfices du Cambodge en France serait pour l'exercice 1958 peut-être ramenée à 30 % contre 40 % précédemment.

Le rapport du conseil signale qu'en ce qui concerne les plantations du Cambodge, l'effort d'équipement ne s'est pas relâché, notamment en matière de construction de logements pour le personnel et de modernisation ou d'extension des moyens de transformation. L'accroissement considérable de la production depuis 1955 a posé des problèmes d'investissements que deux années n'ont pu suffi à résoudre.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1957 se soldant par un bénéfice net de 621 millions 929.897 et voté le dividende net prévu 430 fr. par action, payable à partir du 11 juillet.

ÉTUDES DE VALEURS

Le caoutchouc et les sociétés de plantations

(L'Information financière, économique et politique, 16 mai 1959)

Cambodge

Le domaine de cette société est situé au Cambodge, à 15 km. du Mékong, sur sa rive gauche, à 130 km. de Pnom-Penh. Il comprend les quatre concessions de Chup, de Thmar-Pitt, de Peam-Chang et de Knek. Cette dernière, acquise en 1956 de la Société des Plantations des Terres Rouges, s'étend sur 26.727 ha. dont 18.000 sont plantés d'hévéas et 16.000 en rapport.

La société possède en outre en Malaisie la concession de Sungei-Ular qui couvre une superficie de 2.013 ha. dont 1.578 de cultures en rapport.

PRODUCTIONS DE CAOUTCHOUC (en tonnes)

Exercices	Cambodge	Malaisie	Total
1954	9.378	1.456	10.834
1955	11.037	1.483	12.520
1956	16.279	1.406	17.685
1957	15.641	1.496	17.137
1958	16.051	1.583	17.634
1959 (1)	2.400	313	2.713

(1) Premier trimestre.

Les autres exploitations se trouvent en A.E.F. (concession de 5.000 ha. avec plantation de caoutchouc et de caféiers à 50 % avec Terres Rouges), au Kenya (café, cheptel sur un ensemble de 14.418 ha. en participation), au Cameroun (immeubles à usage commercial, appartements, participation dans une huilerie), au Maroc (plantations d'orangers en participation), aux U.S.A. (stockage et distribution de latex en participation), en France enfin (entreposage de latex au Havre, en participation).

Fixé à \$ I. C. 75.750.000, le capital de la société a été transformé en 1955 en 757.500.000 francs métropolitains et élevé à 832.500.000 francs (chiffre actuel) fin 1956 à la suite de l'apport des Terres Rouges. Autorisation a été donnée récemment au conseil de doubler éventuellement le capital, en une ou plusieurs fois, soit par incorporation de réserves, soit par émission contre espèces.

Le bénéfice des exploitations du Cambodge est ressorti en 1957 à 431 millions de francs contre 828 millions en 1956 et celui de l'exploitation de Malaisie à 72,5 millions contre 71,6 millions ; il s'y est ajouté 285,4 millions contre 160,5 millions de bénéfices divers (intérêts, dividendes, etc.). Le bénéfice net de 1957 est ressorti finalement à 621,9 millions contre 851,2 millions en 1956 et il a été réparti un dividende net de 430 francs contre 225 francs.



COMPAGNIE DU CAMBODGE

**SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL
DE 1.998.000.000 DE FRANCS, SOIT 19.980.000 NOUVEAUX FRANCS**

Divisé en 333.000 Actions de 6.000 Francs, soit 60 Nouveaux Francs, chacune

STATUTS DÉPOSÉS AUX MINUTES DE M^e COPERCHOT, NOTAIRE A PARIS

SIÈGE SOCIAL A PARIS

Numéro du Certificat

000.164

Nombre d'Actions

5

**CERTIFICAT NOMINATIF D' ACTIONS
de 6.000 FRANCS, soit 60 NOUVEAUX FRANCS
ENTIÈREMENT LIBÉRÉES**

M. Société Financière du Cambodge
Société Anonyme au capital de 19.980.000 de Frs

demeurant 355 rue St-François, Paris

est inscrit sur les registres de la Société pour

vingt

Actions de 6.000 Francs, soit 60 Nouveaux Francs, chacune, portant les numéros
détaillés au bordereau ci-contre.

Coupon N^o 3 attaché Paris, le 15 Juillet 1900

UN ADMINISTRATEUR

UN ADMINISTRATEUR



Coll. Olivier Galand

COMPAGNIE DU CAMBODGE

S.A. au capital de 1.998.000.000 de F., soit 19.980.000 NF.
divisé en 33.000 actions de 6.000 francs, soit 60 nouveaux francs chacune

Statuts déposés aux minutes de M^e Coperchot, notaire à Paris

Siège social à Paris

CERTIFICAT NOMINATIF D' ACTIONS
de 6.000 francs, soit 60 nouveaux francs
ENTIÈREMENT LIBÉRÉES

M. Société financière du Cambodge, S.A. au capital de 75.000.000 de fr.
demeurant 356, rue Saint-Honoré, Paris
Coupon n° attaché, Paris, le 15 juillet 1960
Un administrateur (à gauche) : Jean de Beaumont
Un administrateur (à droite) : Mathé-Dumaine
Imprimeur Desfossés-Néogravure, Paris



Coll. Olivier Galand

Lettre adressée à la Manufacture française des pneumatiques Michelin à Clermont-Ferrand
(16 août 1969)

Europe-France-Outremer, octobre 1968 :

- Hévéas :
1 % des surfaces cultivées au Cambodge, 2 % de la production mondiale.
Introduction en 1918 > 2.884 ha en 1924, 26.218 en 1933, 30.271 en 1953.,
59.290 en 1965, près de 60.000 en 1968 dont :
— Cie du Cambodge (Rivaud) : 21.261 ha dont 18.556 en production. Usine importante.
Premières plantations en 1918.
Plantation de Chup. — 13.526 ha. Deuxième du monde après Firestone au Libéria.
15.641 tonnes en 1957 (998 kg/hectare) > 21.600 tonnes en 1967 (1.226 kg/ha).
45 Français + 7.739 Cambodgiens (20.000 personnes dans une trentaine de villages).

Jean Delvert, *Le Cambodge, Que sais-je ?*
280 ha de caféiers robusta à Païlin (Cambodge), près de la frontière thaïlandaise (p. 75).
Création pour l'État cambodgien d'une plantation d'hévéas de 400 ha sur une plaque de terres rouges à Labansiek (p. 103).
Usine de Chup (crêpe fumé) et latex centrifugé détruite en 1970 par l'aviation sud-vietnamienne (p. 75).

IN MEMORIAM
97 PLANTEURS TUÉS EN INDOCHINE DE 1940 À 1978

Khamfoth	K H A M - KHOEUP	1 avr. 1978	Battambang	Cie de Cambodge	Tué par les K h m e r s rouges
----------	---------------------	-------------	------------	--------------------	--------------------------------------

Dafsa, *Liaisons financières*, 1978, pp. 176-177 :

- CAMBODGE (COMPAGNIE DU)
13 RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, 75002 PARIS

ACTIONNAIRES

TERRES ROUGES (PLANTATIONS DE)(DJIBOUTI) 37,67
détenu par ARTOIS (INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE L') 22,60
PRÉSERVATRICE A.I.R.D. [Accidents, incendie, risques divers] 10,00

PARTICIPATIONS

BORDELAISE AFRICAINE (STE) 30,00
F.I.M.A.F. FRANCE (FINANCIÈRE IMMOB. A.G.) 10,00
FORESTIÈRE ÉQUATORIALE (LA)(C. IVOIRE) 22,08
KALI SAINTE-THÉRÈSE (MINES DE) 37,46
PADANG (CIE DES CAOUTCHOUCS) 26,79
RIVAUD (BANQUE) 10,00
S.A.F.A. (AFRICAINE FOREST. AGRIC)(NOUVELLES-HÉBRIDES) 22,72
S.C.R. (CENTRALE REPRESENTATION) 31,83
SOCTROP S.A.R.L. 99,40

Jean Suret-Canale, *Afrique et capitaux*, coédition L'Harmattan et L'Arbre Verdoyant, Paris, 1993 :

Kali Sainte-Thérèse 30,98 % > Cie du Cambodge >
— 28,36 % Kali Sainte-Thérèse ;
— 1,79 % CCF
— 3,54 % SOFFO
— 22,7 % SAFA (Africaine et forestière agricole au Cameroun) à Djibouti ;
— 4,5 % Forestière équatoriale > 55 % SCB (Culture bananière) ; 78 % Forestière de Campo ; 35 % Sibois (< Westag).

COMPAGNIE DU CAMBODGE

Le conseil s'est réuni le 27 avril 1988. Il a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987 qui font apparaître un bénéfice de 13.210.263 F.

Il sera proposé à l'assemblée ordinaire qui approuvera les comptes de cet exercice et qui se réunira le 30 juin 1988 à 16 heures, la mise en distribution d'un dividende de 6,60 F formant avec l'avoir fiscal de 3,30 F un revenu global de 9,90 F. Les comptes consolidés non encore certifiés par les commissaires aux comptes font apparaître un résultat de 28.263.000 F. Le chiffre d'affaires consolidé ressort à 745.101.000 F et les autres produits à 29.703.000 F. Les charges sont égales à 697.813.000 F, laissant un résultat courant de 76.991.000 F.

Les comptes consolidés qui seront publiés ultérieurement au Balo seront disponibles au siège social à compter du 9 mai 1988 et pourront être demandés moyennant remboursement des frais administratifs.

NON COTÉ

COMPAGNIE DU CAMBODGE (Investir, 13 mai 1989)

La compagnie du Cambodge a réalisé 53,53 MF de profits en 1988 dont 29,75 d'exceptionnels. Le groupe, pour sa part, affiche un bénéfice consolidé de 121,5 MF.

Une augmentation de capital devrait intervenir une fois l'assemblée passée. Elle se fera à titre gratuit à raison d'une pour dix. Parallèlement, le nominal des titres passera de 90 à 200 F. Le dividende versé au titre de 1988 sera de 12 F (global).

Les participations cotées du CAMBODGE sont : 33,33 % des Caoutchoucs de Padang et 44,12 % des Mines de Kali Sainte-Thérèse. Une nouvelle petite ligne vient d'apparaître en début d'année après l'achat de 3,4 % de la SOCIM. Parmi les participations non cotées, notons : Foam and General Suppliers, Sem Mac Donald (22,27 %) qui possède les entrepôts situés sur les boulevards extérieurs parisiens du même nom, Marcel Quarré (44,09 %), OCMB (36,16 %), La Gare de Mines (43,94 %), Société Rivaud (16,66 %), La Forestière Équatoriale (27,39 %), Africaine Forestière [SAFA](24,57 %), Bertin (13 %), IER (18,94 %) qui est leader mondial des systèmes informatiques et d'imprimerie des billets d'avion.

COMPAGNIE DU CAMBODGE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 28 juin 1991, a approuvé les comptes annuels 1990, tels qu'ils lui ont été présentés par le conseil d'administration.

Ces comptes font apparaître un bénéfice net de 11.390.300 francs.

L'assemblée, conformément à la proposition du conseil, a décidé la mise en distribution, à compter du 18 juillet 1991, d'un dividende unitaire net de 8,30 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 4,15 F.

L'assemblée générale a ratifié la cooptation comme nouvel administrateur de M. Vincent Bolloré, décidée par le conseil d'administration du 25 avril 1991.

Nouvel épisode dans l'Affaire Delmas-Vieljeux.
(*Le Figaro*, 18 décembre 1991)

Axa, qui détenait 33,42 % de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux (CFDV), cède, pour 462 millions, 10,05 % (qui n'étaient pas bloqués pour des raisons fiscales) au groupe Bolloré. Celui-ci ne paie que 100 millions de francs en cash, le solde étant assuré par les cessions d'une partie d'un immeuble avenue Matignon, de 1,37 % de Sofical et de 32 % de la [Compagnie de Cambodge](#), un des satellites du groupe Rivaud. Vincent Bolloré avait, en septembre 1990, repris cette participation à [Giancarlo Parretti](#). [...]

COMPAGNIE DU CAMBODGE

Le conseil d'administration s'est réuni le 27 avril 1992.

Il a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1991 qui font apparaître un bénéfice de 12 659 203 francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui approuvera les comptes de cet exercice et qui sera prochainement convoquée, la mise en distribution d'un dividende de 8,80 francs net par action formant avec l'avoir fiscal de 4,40 francs un revenu global par action de 13,20 francs.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire la nomination comme nouvel administrateur de la Société BOLLORÉ PARTICIPATIONS, qui sera représentée par M. Vincent BOLLORÉ.

Les comptes sociaux ont fait l'objet d'une demande de publication au B.A.L.O., dans les délais légaux.

Les comptes consolidés seront prochainement publiés.

Non cotée

Vincent Bolloré devient propriétaire du groupe Rivaud
par PASCALE BESSES-BOUMARD
(*Les Échos*, 1^{er} avril 1997)

[...] [Finaxa*](#) cède aux Plantations des Terres Rouges sa participation de 32,1 % dans la Compagnie du Cambodge, donnant à la première 77,7 % des droits de vote de la seconde. [...]

COMPAGNIE DU CAMBODGE
(*Les Échos*, 8 octobre 2003)

Le résultat courant consolidé de ce holding de Vincent Bolloré s'est établi, au premier semestre, à 3,5 millions d'euros, et son résultat net (part du groupe) à 0,5 million.

<http://belleindochine.free.fr/Plantations.htm> [2008]

Sur la route des terres rouges, les plantations d'hévéas se succèdent et les noms des villages sont là pour le rappeler : Kraek, Memot, Snuoe et, la plus grande de toutes, Chup.

Chup fut la plus grande plantation de caoutchouc du monde, dans les années 1960. Malmenée durant la guerre du Vietnam (usines détruites par les Américains), puis par les Khmers Rouges, elle n'a pourtant jamais cessé de produire du latex. À partir des années 1980, la plantation retrouva sa splendeur et l'usine fut reconstruite. Aujourd'hui, c'est 20.000 hectares (+ les hectares privés dont le latex est traité à l'usine) qui font vivre 4.000 familles.

F.-D. Fiévez, l'ami toujours sur la brèche.

Légendes

L'usine actuelle [2008]. Deux équipes de 80 personnes y travaillent

Mélangé à l'ammoniaque et à de l'acide formique, le latex reste dans ce bain pendant une journée pour le faire coaguler.

Les crêpes de 5 cm en sortent ; elles sont séchées (et non cuites !) ensuite dans une longue machine pendant 3 heures. La couleur change alors en un jaune dorée. Réduit en granulé, ils sont ensuite compactés.

Une équipe de femmes au travail. Recherche des impuretés.

Compressées, les balles feront 33,33 kg. Plus facile à transporter que les feuilles de latex. Aujourd'hui, on peut mettre ces cubes dans des containers. Ce caoutchouc est exporté vers l'Europe.

M. Srey Yoeung, surveillant général de l'usine de traitement des caoutchouc à Chup, âgé de 70 ans (en 2008).

Très fier des résultats : 35 à 40 tonnes par jour, à 1.600 USD la tonne (début 2008), soit 60.000 USD de recettes par jour...

Salaires, d'après ses propos : 200 USD par mois pour les saigneurs, 110 pour les ouvriers

Les prix des matières premières ayant considérablement augmenté ces dernières années, il y a beaucoup de trafic entre le Cambodge — ou l'on vole le latex la nuit — et le Vietnam où les produits sont écoulés à un prix plus élevé. Je n'ai pas vu de militaires en arme, mais la surveillance reste forte.

Les anciens bâtiments, à proximité de la plantation

Protection de l'enfance, lutte contre le travail des enfants

Vietnam — Région des Hauts Plateaux

Vers Kontum

La travail, à la main, emploie une main-d'œuvre très importante

Saigneur d'hévéas, généralement de mère en fille...

Vers Dalat

Récolte du latex, un matin, près de Dalat. Travail essentiellement féminin, même si toute la famille y participe.

Tout est récupéré ; les déchets subissent un traitement spécifique

La matin, dans une plantation. Les surfaces sont tellement grandes qu'on y circule à vélo
